

Le clergé canadien compte sur le bénévolat pour recevoir le pape

par Michel CORBEIL

L'organisation technique de la visite du pape en 1984 au Canada pourrait reposer largement sur le bénévolat des paroissiens du pays.

Evêque auxiliaire de Montréal et représentant de l'épiscopat québécois en vue de la visite de 1984, Mgr Jean-Claude Turcotte émettra cette sug-

gestion à ses pairs à la suite de son voyage à Vienne, en Autriche, où Jean-Paul II a séjourné du 10 septembre jusqu'à hier.

Rejoint hier à Vienne, Mgr Turcotte a signalé: "J'ai surtout été frappé de rencontrer un aussi grand nombre de bénévoles. Je ne vous cache pas que ma principale recommandation (aux

évêques du pays) sera de sensibiliser le plus grand nombre de chrétiens possible."

L'évêque québécois n'a pas été surpris de l'ampleur des foules, qui a atteint 300,000 personnes à l'occasion d'une messe dimanche ("Les médias, dit-il en substance, nous avaient rapporté des images des autres visites"). Ni des mesures de sécurité dé-

ployées. "Il y a eu jusqu'à 2,000 policiers en devoir. Nous avons déjà eu des visites de chefs d'Etat et ce n'est rien de plus considérable."

Mgr Turcotte rentre au pays aujourd'hui. En soirée ou demain, il dressera un premier bilan à l'intention de l'épiscopat réuni à Ottawa en ce moment pour l'assemblée plénière de la

Conférence des évêques catholiques du Canada.

Il ramène des observations qui pourraient servir à l'élaboration de la visite de Jean-Paul II, prévue du 9 au 19 septembre 1984. "Je n'ai pas été frappé par des mesures de sécurité excessive ou par une

Voir A-2, PAPE



JEAN-PAUL II

c'est arrivé
ce MATIN

Boeing 747: au tour du Japon de se faire dire non par l'URSS

TOKYO (AFP) — L'Union soviétique a rejeté mercredi une demande de compensation présentée par le Japon après la mort de 28 Japonais qui se trouvaient à bord du Boeing sud-coréen abattu le 1er septembre par la chasse soviétique, a annoncé un porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères.

Le porte-parole a ajouté que la demande avait été formulée à Tokyo dans un communiqué oral, publié le lendemain de l'annonce par le Japon d'une suspension de deux semaines de ses vols commerciaux avec Moscou, traitant l'Union soviétique de cynique et dénuée de scrupule.

Ce communiqué, qui exigeait des excuses soviétiques et une compensation rapide et suffisante, sans toutefois mentionner de somme particulière, avait été présenté à l'ambassadeur soviétique au Japon, M. Vladimir Y. Pavlov, par le chef du bureau des Affaires européennes et océaniques au ministère japonais des Affaires étrangères, M. Yoshiya Kato.

Moscou, rappelle-t-on, a rejeté des demandes identiques présentées par 10 autres pays parmi lesquels les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne.

La violence dans le sport

LONDRES (AFP) — Exaspérée par les explosions périodiques de violence autour et dans les stades de football, la police britannique hausse le ton. Le président de la Fédération de la police, M. Leslie Curtis, a réclaté, mercredi, des mesures d'urgence pour éviter les ravages, le samedi après-midi, par des hordes de supporters. M. Curtis a menacé de déclencher une "grève" du football parmi les membres de son syndicat si aucune mesure n'était prise par le gouvernement et les organismes responsables du football en Grande-Bretagne.

Consultez également
TELE SOLEIL
...votre horaire complet!

LE SOLEIL

QUÉBEC, MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1983
87e année, no 218 104 pages 7 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

Le Petit-Champlain aux mains des spéculateurs

par Monique GIGUERE

Le quartier Petit-Champlain est en train de glisser lentement entre les doigts des citoyens qui y ont vu le jour et de certains artisans de la première heure qui ont contribué à le bâtir.

Habitants et artisans, qui craignent que des hausses exorbitantes de loyer ne les chassent hors du quartier, sont parfaitement fondés de s'inquiéter. L'Etat, via sa Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC), ne leur offre aucune

garantie contre de telles augmentations.

Les seuls vrais maîtres des lieux sont MM. Gérard Paris et Jacques de Blois des Placements RDP. Ils ont carte blanche. Carte blanche pour restaurer à leur façon et carte

blanche pour administrer à leur guise.

"L'opérateur du Petit-Champlain, ce n'est pas nous. Ce sont les gestionnaires à la tête des Placements RDP, a déclaré la semaine dernière au cours d'une entrevue qui s'est déroulée au siège social de

la société d'Etat à Montréal, M. Guy Bouthillier, vice-président de SODICC. Ce n'est pas moi, a-t-il poursuivi, qui irai dire à Gerry Paris de faire ça, ça ou ça comme ceci ou comme cela."

Le mariage

Le "mariage" entre SODICC et Les Placements RDP remonte à 18 mois. Dans le contrat qui les unit le 28 avril 1982, chaque partenaire apporte sa contribution au nouveau

Autres textes
pages B-10 et B-11

ménage. Les Placements RDP engagent dans l'entreprise commune 16 immeubles retapés, situés entre les deux escaliers de la rue Petit-Champlain, contre neuf à restaurer pour la SODICC, plus une somme de \$450,000. Somme qui représente la différence entre la valeur des propriétés de RDP et celles des immeubles confiés pour restauration à SODICC par les Affaires culturelles.

Au terme de cette transaction, les neuf immeubles appartenant à l'Etat, connus sous le nom d'îlot 7 de place Royale, sont cédés à RDP pour la somme symbolique de \$1. SODICC s'assure la majorité (51 pour 100) des actions des Placements RDP, mais accepte une représentation minoritaire au conseil d'administration, ne comp-

Voir A-2, QUARTIER



Schefferville, une "ville fantôme"
En plein milieu du jour, le visiteur n'apercevra aucune âme qui vive dans l'une des rues principales de Schefferville, au Nouveau-Québec. Cette localité à l'agonie est pratiquement une ville-fantôme.

qui connaît un regain de vie en septembre 1983, à cause du passage de quelques milliers de chasseurs de caribou, mais qui sombrera dans sa léthargie au cours des prochaines semaines.

André-A. Bellemare en revient, voir page D-6

Un avenir doré pour certains

Fidèle au credo de son chef, le secrétaire de la province de la Colombie-Britannique et ministre des Services gouvernementaux, M. Jim Chabot, entrevoit un avenir doré pour ce coin de pays. Une sorte d'Eden, ou encore de pays de Cocagne, où l'industrie, florissante, sera gorgée de capitaux étrangers. Des investisseurs attirés par un climat de relations de travail stable, une fonction publique "dégrossie" et un budget équilibré.

Ce Québécois d'origine, dans le giron politique depuis une vingtaine d'années, qui a servi Bennett père, a la délicate responsabilité de mener à bien le déstagement de l'administration publique. Quelque 10,000 fonctionnaires qui devraient non-



LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
UNE PROVINCE EN COLERE

par Roger BELLEFEUILLE

malement se recycler dans le secteur privé si les vues du gouvernement actuel s'avèrent justes et réalisables.

"Tous les gouvernements provinciaux ont les yeux braqués sur nous", lance-t-il, avec une pointe de triomphe.

"A moins que ces mêmes gouvernements suivent notre

exemple et sabrent dans leurs dépenses — éducation, bien-être social, santé — leurs déficits ne feront que s'alourdir, faisant fuir les investisseurs. Ceux-ci n'auront d'yeux alors que pour la Colombie-Britannique."

Le secrétaire Chabot ne cache pas ses couleurs ni celles de son gouvernement. "Nous pro-



M. Jim CHABOT

nons une philosophie de libre entreprise et le retour au secteur privé d'activités jusqu'ici assumées par l'Etat."

Pour cet ancien ministre du Travail, puis des Affaires intergouvernementales, les gens doivent apprendre à se débrouiller seuls.

Voir dossier page A-13

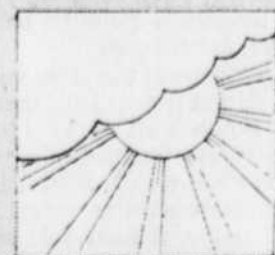
Ils n'ont pas à se tourner vers l'Etat pour le moindre dollar, chaque fois qu'ils ont des problèmes.

Dans cette logique, l'abolition de la Commission des droits de la personne et de cette

Voir page A-2, AVENIR

Sommaire

Annonces classées F-8 à F-14
Arts et spectacles F-4 à F-7
Bridge F-14
Carrières et professions E-3
Consommation C-1 à C-10
Décès F-15
Editorial A-14
Feuilleton F-6
Hier et aujourd'hui C-13
Horoscope F-13
Information régionale B-1 à B-5
Loterie A-2
Monde C-16 et F-1 à F-16
Mot mystère F-10
Mots croisés F-11
Où aller à Québec F-6
Page documentaire A-13
Patron F-12
Sport D-1 à D-10
Télévision F-5
Votre page A-15



Possibilité d'averses ce soir et cette nuit. Dégagement partiel demain. Maximum près de 16. Minimum cette nuit près de 5.

Voir page F-8

Du nouveau
chez Métro!

LE BOUFFE PRIX

QUELQUES-UNS DE NOS PRIX EXCEPTIONNELS EN PAGE E-11



le mot du jour

Sans casque

A l'aube d'une nouvelle saison de hockey, faisons un peu de sport, aujourd'hui. Pourquoi employer le mot anglais "coaching" quand on est déjà très bien servi, en français, avec le mot entraînement?

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

647-3333 Samedi: 8h00 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3333 du lundi au vendredi: 8h30 à 17h00

647-3394 du lundi au vendredi: 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

QUARTIER

(Suite de la première page)

tant au palier décisionnel qu'un membre contre deux pour l'entreprise de MM. Gérard Paris et Jacques de Blois.

A la SODICC, nous sommes des financiers qui n'avaient, à l'époque, aucune compétence particulière en matière de restauration immobilière, explique en gros M. Bouthillier, ancien secrétaire à la SDI (Société de développement industriel). Dans un état de débâcle avancée, poursuit-il, nos immeubles étaient contigus au pâté de maisons de MM. Paris et de Blois qui, eux, avaient réussi à restaurer les leurs à l'intérieur du budget qu'ils s'étaient fixé. C'est pourquoi, indique le vice-président de la SODICC, la société d'Etat a décidé de se lancer dans un "joint venture" avec Les Placements RDP en leur confiant la restauration de l'îlot 7.

Après seulement 18 mois, la très grande majorité des travaux, qui devaient s'échelonner sur une période de trois ans, sont pratiquement achevés. Il ne reste plus qu'à finir d'aménager la douzaine de logements situés au-dessus des boutiques.

Rentabilité

Pour mettre leur projet à exécution, Les Placements RDP ont bénéficié, outre les conditions pré-citées, d'une subvention des gouvernements fédéral et provincial totalisant \$1,100,000. Quant au maître mot de leurs travaux, il a toujours été "rentabilité".

C'est conformément à ce souci de rentabilisation des immeubles patrimoniaux que M. Bouthillier n'entend intervenir dans les affaires du RDP ni pour vérifier la qualité de sa restauration, ni pour plafonner les loyers, ni pour passer au crible les artisans qui désirent s'installer dans le quartier Petit-ChAMPLAIN.

A telle enseigne que si la chose paraît rentable, le vice-président de la société d'Etat n'entend pas s'op-

Agence de sécurité: Ottawa pourrait retirer temporairement son projet de loi

OTTAWA (UPC, CP, PC) — Le procureur général du Canada, Robert Kaplan, a déclaré, hier, que le gouvernement pourrait retirer son actuel projet de loi sur la création d'une agence civile de sécurité nationale dans le but d'y apporter des amendements.

M. Kaplan a ajouté que, dans un tel cas, le projet de loi réécrit serait présenté à la prochaine session.

Le ministre a admis, hier, que la législation actuelle avait peu de chances d'être adoptée avant la fin de la session en cours.

M. Kaplan a déclaré qu'il était toujours en faveur de créer une agence civile distincte de la GRC.

Par ailleurs, le projet de M. Kaplan a été, hier, l'objet de nouvelles critiques devant le comité sénatorial chargé de l'étudier.

Les chefs de police

Les forces de police municipales devraient conserver leur

responsabilité de mener des enquêtes sur tous les crimes, même ceux impliquant la sécurité nationale.

L'Association des directeurs de police du Canada, s'adressant au comité sénatorial, s'est ainsi élevée contre le projet de loi du gouvernement fédéral de confier à la Gendarmerie royale cette responsabilité.

M. Tom Flanagan, directeur de police adjoint d'Ottawa et porte-parole de l'association, a rappelé que la plupart des crimes se rattachant à des questions de sécurité nationale se produisaient dans les grands centres urbains dont les forces de police avaient la compétence nécessaire pour mener les enquêtes. M. Flanagan a ajouté que les policiers municipaux connaissent mieux leur territoire que des agents "parachutés" de la GRC et qu'ils pouvaient, généralement, arriver les premiers sur les lieux d'un crime. "S'il faut attendre l'arrivée de la GRC, il y a le danger que des pièces à conviction soient perdues ou détruites", a ajouté M. Flanagan.

Le directeur adjoint de la police d'Ottawa a également déclaré devant le comité que l'administration de la justice était traditionnellement de compétence provinciale et qu'il ne voyait pas de raison justifiant un changement, rappelant que les corps de police municipaux et provinciaux avaient appris à collaborer avec la GRC sur les questions de sécurité nationale.

Par ailleurs, M. Flanagan a dit que l'association n'avait pas de position précise quant au projet fé-

déral de créer une agence de sécurité civile.

Allmand a des réserves

Le député libéral Warren Allmand qui, durant son mandat de solliciteur général fut responsable de la GRC, de 1972 à 1976, a également témoigné, hier, devant le comité sénatorial.

M. Allmand a déclaré que la définition de "menaces à la sécurité

nationale" dans le projet de loi était trop vague et trop large. Il s'est dit en faveur de pouvoirs plus étendus dans les cas de menaces provenant de l'étranger ou influencées par d'autres pays mais de contrôles plus sévères sur le travail des agents dans les cas où seulement des Canadiens sont impliqués.

Allmand, qui a déjà été une victime d'écoute de la part de la GRC, au début des années 70, a

déclaré que le pays n'avait pas eu à faire face à beaucoup d'organisations terroristes, outre le FLQ, depuis des décennies.

Allmand a également critiqué la partie du projet de loi autorisant les agents de service proposés à commettre "tous les actes nécessaires" pour remplir leur mandat. C'est donner carte blanche pour violer la loi, a dit l'ancien ministre à ce sujet.

Congrès du conseil central régional

Plus de 300 délégués locaux de la CSN attendus à Québec

par Pierre PELCHAT

Plus de 300 délégués de syndicats locaux sont attendus, dimanche prochain, à l'ouverture du congrès du conseil central de la CSN pour la région de Québec.

Le président sortant du conseil central, M. Pierre Ross, a indiqué, hier, que ces assises seront l'occasion de poursuivre la réflexion sur les réalignements possibles compte tenu du manque de mobilisation imputable au contexte de crise économique.

M. Ross n'a toutefois pas précisé les avenues qui pourraient être privilégiées, à l'avenir, laissant aux congressistes la tâche de définir les changements à la stratégie d'intervention de la centrale syndicale

au niveau régional.

D'autre part, les délégués se pencheront sur les moyens d'assurer une meilleure présence du conseil central sur la scène régionale. Il n'en fallait pas plus pour s'interroger sur le refus de la centrale syndicale de participer au prochain sommet de Québec qui aura lieu d'ici deux semaines.

Sur cet aspect, M. Ross ne voit pas de contradiction entre les deux prises de position. Pour expliquer le refus de la CSN de siéger au sommet de Québec, il a fait valoir que la centrale n'était pas "équipée" au niveau régional pour présenter des projets en ce moment et que la création d'un comité d'action régionale pourrait résoudre ce problème.

En outre, il a rappelé que la politique de présence de la CSN faisait toujours l'objet de débats à l'intérieur de la centrale. En d'autres termes, il n'y a pas de consensus très clair sur ce point à la CSN.

Crédibilité

D'autre part, les délégués au congrès discuteront de la crédibilité du mouvement syndical en période de crise, du chômage, des changements technologiques dans le travail, des exercices de concertation et du sexisme.

Au début du congrès, l'ancien président du conseil central, M. Joseph Giguère, entretiendra les délégués des problèmes vécus par les travailleurs au Pérou.

au trente et un pour homme



■ avec doublure amovible

le manteau loden

c'est le raffinement dans ses moindres détails... une nouvelle coupe droite, plus ample dans un tissu 75% pure laine et 25% alpaga. les épaules élargies et surplombées, boutonnerie sous patte, pli creux au dos pour accentuer la forme, foulard et doublure détachable à carreaux dans des tons harmonisants. assurément un manteau qui vous distingue! marine, charbon, vert forêt. 36 à 44. 399.50

la maison
Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

au trente et un pour homme



■ en pure laine vierge

le complet croisé

un complet de connaisseur... notre croisé en pure laine vierge... veston à crans aigus, poches passepoilées transformables en poches à rabat, pantalon à plis, coupe droite, marine uni. 36 à 44. 325.00

la maison
Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

AVENIR

(Suite de la première page)

section au ministère du Travail tombe sous le sens.

"Certes, précise-t-il, en apparence le gouvernement n'épargne pas beaucoup d'argent avec ces coupures. Mais il a fallu tenir compte du coût faramineux

PAPE

(Suite de la première page)

crainte (de la part des autorités) de la foule.

"Ce qui m'a surpris, c'est que le premier service d'ordre a été mis sur pied par l'organisation religieuse. A l'occasion de la messe du dimanche, par exemple, il y avait pratiquement 20,000 bénévoles (pour encadrer la foule). Cela a donné un caractère humain, très chaleureux." Il n'est donc pas impossible, a établi Mgr Turcotte, que les paroissiens soient massivement mis à contribution. "Nous utiliserons toutes les bonnes volontés bénévoles."

"L'autre point que je retiens, c'est la variété des activités (auxquelles le pape s'est prêté). Il y a eu les vêpres européennes, la visite d'un hôpital, un pèlerinage, une rencontre avec les ouvriers et une soirée remarquable regroupant 60,000 jeunes."

Mgr Turcotte ne ramène cependant aucune indication quant à l'itinéraire que suivra Jean-Paul II en sol canadien, ou sur l'endroit où il atterrira. "L'inconvénient de venir pendant une visite, a conclu l'évêque auxiliaire de Montréal, c'est que les gens qui l'entourent sont... très occupés."

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mardi)

7-2-9

2-0-4-3

Informations: 643-8990

■ pure laine d'agneau

veste sans manches

une coupe droite conçue pour offrir plus d'ampleur. encolure, bord des épaules et taille en fin brodé-côte. marine, rouge, bleu saphir, sable ou gris. p.m.g.t. 27.00

la maison
Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale





Elle est morte pour avoir servi une population qui en demandait trop.

La Saint-Charles, une rivière morte à jamais

par Raymond GAGNÉ

Vieille histoire que la mort de la rivière Saint-Charles. Son agonie fut aussi longue que fut jusqu'à maintenant l'histoire de la ville de Québec.

En fait, elle est morte pour avoir trop servi une population qui lui a tout demandé sans jamais lui avoir donné quoi que ce soit en retour.

Elle s'est accommodée de la navigation. Elle a mis ses rives à la disposition des constructeurs de navires. Elle a été régulièrement une victime muette d'empiètements de toutes natures. Elle n'a guère rechigné quand on a multiplié tout au long de son cours les dépotoirs à neige; quand une, puis deux, puis 10, puis 20, puis des centaines de bouches d'égout se sont mises à souiller ses eaux.

Envahie de toutes parts, l'oxygène lui manqua et elle se prit à suffoquer.

Son dépérissement ne sut encore émouvoir suffisamment toutes ces gens habitués à la voir serpenter langoureuse et



Les eaux rares et dormantes laissent dégager des odeurs qui répugnent.

malade au sein de quartiers trop occupés par la production de biens et services et graduellement aveuglés par un besoin croissant de consommer.

On installa à sa source un

barrage. On construisit à Château-d'Eau une usine de filtration. On barra à nouveau son cours quelque part en aval.

On malmena tant et si bien ses affluents, les rivières Lorette, Duberger, Neilson, Laitet, que celles-ci ne purent lui être non seulement d'aucun secours mais contribuèrent plutôt à accélérer sa déchéance.

Elle était devenue si laide qu'on a senti, un moment, le besoin de corriger cet état. Aussi, un jour, un mécène maire de Québec parvint à tirer de la caisse du gouvernement d'Ottawa quelques millions de dollars dans le but, a-t-il dit, de refaire à la Saint-Charles une beauté.

On entreprit alors de la corseter dans le béton.

Ce fut le coup de grâce. La beauté aléatoire dont on voulait la parer disparut avec la mort définitive du cours d'eau.

De telle sorte que, dans les limites de la ville de Québec, la Saint-Charles n'est plus présente que de nom. Et s'il lui arrive encore, malgré ce fait, d'offrir un visage agréable et de se faire accueillante c'est au moment, et à ce moment-là seulement, où la froidure hivernale l'immobilise momentanément, cachant du même coup les laideurs de sa décrépitude.

Voilà pourquoi, en cette pé-

riode d'été particulièrement accentuée cette année, la Saint-Charles ne saurait montrer autre chose que son visage réel et hideux.

Les quelques poissons qui s'y aventurent meurent rapidement d'asphyxie. Les eaux rares et dormantes laissent dégager des odeurs qui répugnent même à ceux qui s'aventurent plus souvent que les autres sur ses promenades en béton.

Environnement Québec et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche n'ont plus le goût d'ausculter la Saint-Charles et de livrer un diagnostic. Ils connaissent depuis longtemps tous les agents qui l'ont graduellement détruite.

Dans les limites de la ville de Québec, la Saint-Charles ne redeviendra jamais plus une rivière vivante et accueillante.

Tout au plus pourra-t-elle, un jour, acquiescer les apparences d'un canal dont les eaux maintenues à un niveau raisonnable pourront être utilisées sans danger pour la santé.

Ce jour-là, tous les affluents de la Saint-Charles auront été assainis, tous les égouts auront cessé d'y déverser jour et nuit leurs immondices, tous les Québécois auront appris cette évidence: la Saint-Charles n'est pas un dépotoir.

A Québec et dans l'Est Le nombre de commissions réduit à 49

par Damien GAGNON

De 86, le nombre de commissions scolaires dans la région de Québec et de celle de l'est de la province, y compris la Côte-Nord, sera réduit à 49 selon le nouveau découpage des territoires scolaires du Québec prévu dans le projet de loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire.

LE SOLEIL a obtenu copie du volumineux document de quelque 350 pages qui déterminent les nouveaux territoires scolaires, document que le ministère de l'Éducation a fait parvenir aux commissions scolaires et aux principaux organismes d'éducation au cours de la semaine dernière.

La nouvelle carte scolaire comporte deux changements majeurs: l'intégration des commissions scolaires primaires et secondaires et le remplacement des commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques.

Ainsi, la diminution du nombre de commissions scolaires vient, dans un premier temps, de la disparition des commissions scolaires régionales qui avaient été mises sur pied au début des années 60 et que l'on a appelé "opération 55" et en second lieu, de la fusion, dans certains cas, de commissions scolaires locales.

L'intégration des commissions scolaires primaires et secondaires n'est pas, en soi, un phénomène nouveau. Québec et Montréal ont toujours dispensé l'enseignement primaire et secondaire et, depuis l'adoption de la loi 27 sur le regroupement des commissions scolaires en 1971, des commissions scolaires, notamment sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent, ont procédé à l'intégration des deux niveaux d'enseignement.

Présentement, dans les régions concernées, on compte 86 commissions scolaires: 58 locales, 16 régionales, sept intégrées (primaire et secondaire) pour les catholiques, trois commissions scolaires protestantes et une commission scolaire dissidente.

Avec la nouvelle carte scolaire, on comptera 44 commissions scolaires francophones administrant le primaire et le secondaire, trois commissions scolaires anglophones administrant également les deux niveaux d'enseignement, une commission scolaire "dissidente" (Baie-Comeau) et une commission scolaire confessionnelle (les limites de la ville de Québec en 1867).

Pas de vague

Au niveau de la province, le nombre de commissions scolaires sera réduit de 250 à 149. On comptera 123 commissions scolaires francophones, 13 anglophones, quatre confessionnelles, cinq dissidentes et quatre à statut particulier.

On ne prévoit pas, par ailleurs, de contestation majeure de ce projet de nouvelle carte scolaire étant donné que les concepteurs de cette carte semblent avoir tenu compte, dans la majorité des cas, de la volonté exprimée par le milieu.

Ceci semble expliquer les nom-

breux écarts entre les objectifs de base qui étaient de coller les nouvelles commissions scolaires aux limites des municipalités régionales de comté.

Cette nouvelle carte que viennent de recevoir les commissions scolaires a déjà été amendée au début de la semaine dans le cas de la Commission scolaire régionale Orléans. À la suite des pressions du milieu, le ministère de l'Éducation accepte de maintenir dans leurs limites actuelles les trois commissions scolaires primaires qui administreront les écoles secondaires de leur territoire. La nouvelle carte prévoyait la création de deux commissions scolaires.

Sur la Côte-Nord, la nouvelle carte scolaire n'apporte pas de modification au territoire des commissions scolaires locales. On assiste tout simplement à la disparition de la régionale du Golfe. C'est la même situation dans le Bas-Saint-Laurent. Par contre, en Gaspésie et dans la grande région de Québec, on assiste à des modifications de territoires.

Des disparités

On constate des disparités dans la grandeur des territoires et des effectifs des commissions scolaires à l'intérieur même de l'agglomération urbaine de Québec; disparités qui s'expliquent sans doute par le souci des concepteurs de respecter la volonté exprimée par le milieu.

Un exemple de cette situation est la Commission scolaire régionale Chauveau. Les trois commissions scolaires locales du territoire ont décidé de fusionner. Chauveau deviendra ainsi, avec ses quelque 22.000 élèves, la plus grosse commission scolaire à l'est de la province enlevant ce titre à la Commission des écoles catholiques de Québec.

Par contre, les dirigeants scolaires de la régionale Jean-Talon ont opté pour le maintien des limites des deux commissions scolaires locales de leur territoire qui intégreront les élèves du secondaire. Les effectifs de la Commission scolaire Des Îlets sera d'environ 8.100 élèves et celle de Charlesbourg, de 7.600 élèves.

Québec voit ses effectifs scolaires diminués d'environ 2.000 élèves avec le départ des anglophones catholiques qui feront partie de la commission scolaire anglophone de la grande région de Québec et par le retrait, de son territoire, des limites existantes de la ville de Québec en 1867.

Le gouvernement veut ainsi respecter la confessionnalité de ce territoire garantie par la constitution.

La Commission scolaire régionale de Tilly, qui comporte quatre commissions scolaires locales, voit son territoire divisé en deux parties. La Commission scolaire de Sainte-Foy conserve ses limites et intègre les élèves du secondaire tandis que les trois autres commissions scolaires situées sur la rive sud, Chaudière-Étchemin, Lotbinière et Marie-Victorin, ont opté pour la fusion.



Elle a été une victime d'empiètements de toutes natures.

Epicierie du Coin Enr.
SPECIALITES CHINOISES et ORIENTALES
1304, Ozanam
Limoulu, Québec
Téléphone 523-7903

Place Laurier BUREAUX A LOUER
TOUR CHAMPLAIN ET TOUR FRONTENAC
de 250 à 13.000 pi. car.
Clef en main si désiré
S'adresser à:
DENIS DE ROSA DALE BROWN
418-651-7085 514-879-1630
PROPRIÉTÉ DE ET GÉRÉE PAR
MARATHON
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LIMITÉE

De nombreux autres spéciaux en magasin

ROTI DE HAUT DE COTE	2 ¹⁸ kg	99 ¹⁸ lb
TOURNEDOS (noix de ronde)	7 ⁹¹ kg	3 ⁵⁹ lb
BOSTON (surlonge désossée)	5 ⁴⁹ kg	2 ⁴⁹ lb
7 à 9 lb (en steak ou rosbif)		
FOIE DE VEAU (congelé)	4 ³⁹ kg	1 ⁹⁹ lb
JAMBON CUIT (extra-maigre)	5 ⁴⁹ kg	2 ⁴⁹ lb
CONTRE-FILET (8 à 10 lb)	5 ⁷¹ kg	2 ⁵⁹ lb
En steak ou rosbif		

Toutes nos viandes sont préparées, emballées, étiquetées, congelées et livrées sans frais, si désiré.

COMMANDE TELEPHONIQUE ACCEPTÉE ET LIVRAISON GRATUITE

Chez Beaulieu, on trouve toujours mieux
Satisfaction garantie ou argent remis

BOUCHERIE JACQUES BEAULIEU INC.
164, des Erables est, Saint-Émile 842-4177

DR RENE MARCHAND
O.D. & ASS.
OPTOMETRISTES

- Centrevision
Place Laurier - 653-6611
- Clinique d'optométrie St-Nicolas
Place Normandie 831-3631
- Cliniques d'optométrie **Sears**

Place Laurier 658-2121
Place Fleur de Lys 529-9861
Galeries Chagnon 833-4711

SOINS PROFESSIONNELS COMPLETS
• examen de l'oeil et de la vision • lunettes
• verres de contact

La collection d'automne

Ralph Lauren

est maintenant disponible

Polo Ralph Lauren

L'extravagant magasin pour enfants

CLEMENT
653-9363
Les galeries de la capitale
627-3472

Le Soleil, Reynold Lavoie
Pierre-Marc JOHNSON

Une nouvelle loi fédérale sur la santé C'est un faux débat, selon Johnson

par Roger BELLEFEUILLE
La polémique soulevée par l'initiative fédérale d'édicter une nouvelle loi en matière d'assurance-maladie constitue un faux débat. Les véritables considérations en cause portent sur les compétences res-

pectives fédérales provinciales dans ce champ et le financement du régime. C'est l'opinion exprimée au SOLEIL, hier, par le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, au cours d'un entretien téléphonique.

Ce dernier et ses collègues des autres provinces réunis la semaine dernière à Halifax ont présenté une fin de non-recevoir à la ministre fédérale de la Santé et du Bien-être social, Mme Monique Bégin. Celle-ci entend déposer au cours de l'automne un projet de

loi sur l'assurance-maladie, le temps étant venu, croit-elle, de contrer le recours à la double facturation de la part des médecins et l'imposition de frais modérateurs. Cette pratique a déjà cours dans quelques provinces.

Pour le titulaire des

Affaires sociales du Québec, l'avenir des services de santé au Canada, comme au Québec, dépendra du niveau de financement de la part de l'administration fédérale. Déjà, a-t-il précisé, les propositions fédérales de février dernier feront en sorte que le Québec recevra \$4 milliards de moins au cours des cinq prochaines années pour ses programmes de santé, dont \$145 millions pour la présente année.

M. Johnson croit que les provinces, et le Québec en particulier, se sont fort bien acquittées de leurs devoirs quant aux deux objectifs fixés en 1972: la plus grande accessibilité possible aux soins et le contrôle des coûts.

En fait, selon des données fédérales, par rapport au produit national brut, les dépenses dans ce secteur se sont maintenues au Canada autour de 7 pour 100, entre 1975 et 1980.

Le Québec est au nombre des quatre provinces qui, depuis 1976, par rapport à leurs dépenses totales, consacrent un pourcentage moindre au secteur de la santé.

Pas pour le moment

Le ministre des Affaires sociales réaffirme qu'il n'est aucunement dans ses intentions de permettre ici la double facturation et l'imposition de frais modérateurs. "Nous continuons à croire que ces déboursés directs de la part des consommateurs affectent davantage les classes socio-économiques moins nanties."

Il estime aussi que le réseau des affaires sociales a consenti un effort remarquable de compression depuis quatre ans pour limiter le taux d'accroissement des dépenses.

Toutefois, devait-il ajouter, avec le vieillissement de la population et la nécessité de faire face aux be-

soins de technologie médicale nouvelle, il faudra trouver d'autres sources de financement, que ce soit par la fiscalité, voire par une "ouverture" vers l'assurance privée, à but lucratif ou non. Déjà, a-t-il fait valoir, une partie de la population va chercher une protection supplémentaire pour ce qui est des médicaments, des soins dentaires ou des frais hospitaliers sup-

plémentaires.

Des visées bureaucratiques

Pour ce qui est du contentieux fédéral-provincial, M. Johnson croit que pour le moment la balle est dans le camp des ministres des Finances.

M. Johnson soupçonne aussi le fédéral, au-delà des déclarations de principes, de vouloir s'immiscer, par une série de normes nationales, dans la

gestion presque quotidienne des services de santé. Ces normes font déjà l'objet d'un arrêté ministériel à Ottawa.

"Si Mme Bégin veut s'occuper de l'administration des 900 centres d'accueil et hospitaliers du Québec, qu'elle le fasse savoir clairement," dit-il. Mais attention. Une telle propension veut directement dire des changements d'ordre constitutionnel, dit-il.

Très attiré par le poste de Côté



Gilles LAMONTAGNE

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Ex-ministre de la Défense dans le cabinet Trudeau, le député de Langelier, M. Gilles Lamontagne, ne cache pas qu'il est "très intéressé" par les fonctions de lieutenant-gouverneur du Québec, un poste que lui destinent déjà les rumeurs sur la colline parlementaire.

Hier, en entrevue, M. Lamontagne a reconnu avoir discuté de cette nomination avec le premier ministre Trudeau avant le remaniement ministériel du mois dernier qui le ramenait au rang de simple député.

"Je ne suis pas le premier ex-ministre à qui cela arrive, d'autres sont, par le passé, redevenus députés en attendant que la voie s'éclaircisse pour une nomination quelconque", a-t-il laissé tomber.

M. Lamontagne dit avoir "discuté différentes options" avec le premier ministre, notamment le Sénat et une nomination à la tête d'une société d'Etat.

Mais, par-dessus tout, c'est la fonction de lieutenant-gouverneur qui intéresserait l'ancien ministre de la Défense, qui avait commencé sa carrière en politique fédérale à l'occasion d'une partielle en mai 1977.

"M. Trudeau connaît ma préférence et j'ai exprimé le désir de retourner chez moi à Québec", a dit

l'ancien maire de la Vieille Capitale selon qui "la tâche de lieutenant-gouverneur comporte le défi d'accroître la visibilité fédérale au Québec".

En janvier 1978, M. Lamontagne devenait ministre sans portefeuille pour hériter, un mois plus tard, de celui des Postes. A la reprise du pouvoir par les libéraux, au printemps 1980, il accédait à la Défense nationale, une fonction qu'il a occupée pendant trois ans et demi, "plus longtemps que la plupart de mes prédécesseurs", rappelle-t-il.

A 64 ans, l'ex-maire de Québec avoue qu'il n'a plus l'intention de se représenter lors des prochaines élections générales "à moins d'un imprévu". "Je laisserai ma place à d'autres avec grand plaisir s'il y a possibilité pour moi d'une seconde carrière", a-t-il dit.

Récemment, à Québec, l'actuel lieutenant-gouverneur, M. Jean-Pierre Côté, soulignait qu'Ottawa lui avait demandé de demeurer en fonction jusqu'à la fin de décembre.

La semaine dernière, c'est le premier ministre Trudeau lui-même qui, à Québec, avait soulevé la question de l'avenir du député de Langelier. "Ce qu'il a dit m'a réconforté et ça a écarté tout doute sur une insatisfaction par rapport à mon travail comme ministre."

STEINBERG

PEPSI-COLA, PEPSI DÉCA, PEPSI DIET, PEPSI DIET DÉCA, 6 BOUT. CONS. DE 750 ml

239

DÉPÔT EN SUS: 30¢ BOUT.

En vigueur jusqu'au samedi, 17 septembre 1983, dans nos supermarchés de Québec et sa banlieue seulement.

L'université d'un monde en changement, la TÉLÉ-UNIVERSITÉ!

Vous voulez vous initier aux micro-ordinateurs?

La Télé-université vous propose un cours universitaire chez vous sur les micro-ordinateurs et leur technologie.

LE CONTENU

- Le cours touche les sujets suivants:
- les éléments fondamentaux des micro-ordinateurs
 - les représentations binaires des données
 - les diverses mémoires d'un micro-ordinateur
 - le fonctionnement des microprocesseurs
 - l'architecture des microprocesseurs
 - les opérations d'entrée/sortie
 - les périphériques: appareils d'entrée/sortie
 - les mémoires auxiliaires
 - les mémoires à semi-conducteurs
 - le logiciel
 - la programmation
 - la programmation en langage machine
 - la programmation en langage BASIC
 - les applications des micro-ordinateurs

Les concepts sont présentés en vue de faciliter un apprentissage individuel. Certains



chapters sont enrichis de didacticiels qui illustrent de façon dynamique les notions plus abstraites à saisir.

Expérience pratique à l'ordinateur.

Autres cours offerts par la Télé-université:

- L'informatique... c'est pas sorcier
- Les micro-ordinateurs et leur langage
- La programmation structurée et le langage BASIC
- Anglais, I, II, III, IV
- Gestion
- Economie
- Mathématiques
- Biologie
- Etc.

La Télé-université vous offre les avantages suivants:

- cours à domicile
- pour tous les adultes
- partout au Québec
- inscription continue
- support pédagogique approprié
- à temps partiel

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

TEL: _____

OCCUPATION: _____

COURS: _____

Pour plus d'informations, retournez ce coupon à: (en lettres moulees)

Télé-université
1819, boul. Dorchester Ouest
Montréal, QC
H3H 2P8

ou
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

ou téléphonez:

MONTREAL: 1-800-361-4342
(514) 935-7401

QUÉBEC: 1-800-463-4722
(418) 657-2262



Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

Le PQ tenterait de redorer son blason tout en préparant l'élection

POINTE-AU-PIC — De grandes manœuvres sont soupçonnées, de toute évidence, à la tête du gouvernement du Parti québécois, autant pour tenter de remettre le PQ sur les rails cet automne que pour préparer de longue main une élection qui ne sera peut-être plus référendaire, après le congrès général du parti, de juin 1984.



J. Jacques Samson

René Lévesque avait d'abord totalement mis de côté, à son arrivée à Pointe-au-Pic, ses hameçons sur son possible abandon de la vie politique. Il a simplement indiqué aux reporters qui l'entouraient qu'il n'a pas eu le temps "d'analyser les sages conseils qui lui viennent d'un peu partout", depuis qu'il a serré certains crédules, une nouvelle fois, à Gatineau, à l'issue de la réunion spéciale de l'aile parlementaire et semé le doute dans une grande partie de la population.

Son ton et son comportement sont révélateurs. Pour le "fichez-moi la paix" qu'il a lancé il y a quelques jours à un reporter, il a largement compensé hier en servant de longues réponses, d'une voix douceuse, à toutes les questions sur les enjeux de la présente réunion du Conseil des ministres.

L'insistance qu'il met sur la nécessité pour son gouvernement de se trouver un "remontant politique" trahit aussi le goût bien caractéristique du politicien pour le défi électoral.

M. Lévesque a défendu ses politiques de relance économique de la dernière année comme une chatte protège ses petits: le plan de relance qu'on a mis en place dit-il, n'a pas dû faire de mal parce qu'on veut le copier partout, lance-t-il, en visant ses amis libéraux fédéraux.

Le premier ministre reconnaît par contre ouvertement, à mi-mandat, que son gouvernement est à la recherche de la formule remontante dans l'électorat. Le gouvernement, usé par les ans, ridé, doit se refaire un visage.

Modifier l'approche sous trois angles

Le président du Conseil du trésor explique, d'un côté, que le gouvernement doit offrir une approche de relance après l'austère portrait d'un gouvernement d'une "traversée de crise". Il ne s'agit pas de se dégarer des marges de manœuvre pour le plaisir mais bien pour être en mesure "de faire des choses le fun après", explique le ministre. Les différents ministères sont à compléter la revue annuelle des programmes selon le mode imposé l'an dernier. Chacun est appelé à identifier une tranche de 15 pour 100 de ses dépenses qu'il juge les moins prioritaires parmi ses activités. L'an dernier, M. Bérubé agita de gros ciseaux: des pans complets de programmes devaient tomber. Finalement, 4 pour 100 seulement de ces dépenses ont été

retenues et il jouit en plus cette année d'une attrition de 2 pour 100 du personnel.

Le gouvernement aura donc une "petite caisse" pour refaire cette image, tenter de regagner des points dans les cotes de popularité, en concentrant ses interventions sur la création immédiate d'emplois que l'on vaudra prévisibles, dans des secteurs d'avant-garde, de haute technologie.

Parallèlement, les réflexions sur la place publique seront animées cet automne par les commissions parlementaires sur l'éducation et la loi 101 et une nouvelle refonte du code du travail que le ministre Raynald Fréchette promet d'être en profondeur cette fois. Le gouvernement pourra se présenter, sur les deux premiers sujets, comme réceptif, ouvert, d'une souplesse qu'on ne lui attribue à peu près jamais, surtout depuis les dernières négociations dans le secteur public.

L'indépendance, une sourdine?

Le premier ministre Lévesque a surtout soulevé le coin du tapis sur des discussions, à cette

première journée de retraite fermée, autour des engagements formels pris au dernier congrès du Parti québécois de faire porter les prochaines élections générales sur la souveraineté du Québec.

Les adversaires du Parti québécois, Robert Bourassa en tête, répètent depuis des mois qu'ils n'ont jamais cru au respect de cet engagement.

M. Lévesque, quelques jours seulement après avoir glissé qu'il se remettrait personnellement en question, permet, par une réponse imprécise, toutes les hypothèses sur une demande d'allègement par le prochain congrès du Parti québécois de ce carcan électoral.

Le ministre Gilbert Paquette, considéré longtemps comme un pur de l'indépendance et de la social-démocratie péquiste, a confirmé implicitement que des remises en question majeures se font sur une "élection référendaire" lorsqu'il dit que "chacun peut avoir ses opinions là-dessus mais que la décision a été prise par le congrès mais je ne pense pas que le congrès devrait la remettre en question".

Pour M. Paquette, le gouvernement péquiste doit travailler dans le sens de son option mais en tenant compte que la situation est radicalement différente maintenant qu'il y a trois ans. M. Paquette est de ceux qui prônent que le gouvernement se montre inventif, en fournissant des projets mobilisateurs et ainsi s'assure l'appui de la population vers la souveraineté mais ne fasse pas marche arrière.

Il se trouvera bien du monde aujourd'hui, pour dire que "ça sent le feu".

Landry: ministre voyageur

Le ministre commis voyageur du Québec, M. Bernard Landry, a voyagé environ 50 jours de part le monde depuis le 1er janvier. M. Landry s'est rendu au Pérou et en Belgique à deux reprises, en Colombie, en France et en Italie. Le ministre du Commerce extérieur a aussi effectué des missions à New York à deux reprises, à Saint Louis, à Boston et à Chicago.

Pas d'attachés politiques

Les ministres ne sont pas accompagnés à

Pointe-au-Pic d'attachés politiques qui pourraient faire la conversation de longues heures durant aux journalistes en attente pendant les séances à huis clos, et ainsi alimenter davantage toutes les rumeurs.

Remaniement ministériel

Il n'a jamais été question, dans les corridors du Conseil des ministres, d'un éventuel remaniement en profondeur, sinon que pour blaguer sur les articles parus sur le sujet dans les quotidiens.



COUVRE-PLANCHER
R. Simard
ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE
525-7717

MEMBRE DE L'APCHQ

COMPLEXE PLACE
JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

BUREAUX À LOUER

jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec.

Renseignements: 525-4931

YOGA/RELAXATION

- 2 h./séance
- 1 fois/sem., 12 sem.
- sauna et tourbillon
- début, 19 septembre
- Luc Pagé, MAÎTRE

MAÎTRISEZ LE STRESS

SEANCE D'INFORMATION GRATUITE
12 SEPT.
19h30

Les services santé

Entrain
Votre mieux-être
658-7888

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%
sur le coût de vos VÊTEMENTS

L'ÉCOLE DE COUTURE SINGER

vous offre la solution pour vous procurer de beaux vêtements originaux, de qualité et... beaucoup moins chers!

COURS OFFERTS:

- débutant
- avancé
- adolescent(e)s
- lecture de patrons
- tissus extensibles

Pour renseignements, téléphoner à 525-9462
Demander Madame Odette Lavoie

CHOISISSEZ LE MEILLEUR!

Le four à micro-ondes

- Intérieur en acier inoxydable
- Puissance de 700 watts
- Fonctionne sur courant 110 volts
- Aucun autre four ne peut vous offrir tout cela

Amana

10 ANS DE GARANTIE

LES AMÉLIORÉMENTS GAUDET ET FRÈRES INC.

C'est chez nous que ça se passe!
3 étages de meubles

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec - 681-6054

La mode d'automne à la Boutique du Canton ne serait pas complète sans les créations Joseph Ribkoff.

Robe (modèle à l'extrême gauche) 82\$

BOUTIQUE DU Canton

Carrefour Charlesbourg
8500, Henri-Bourassa
628-7377

Mode féminine 6 à 16 ans

VENTE DU "7" CHANCEUX
Jusqu'à 16h, le samedi 1er octobre

En période de rentrée scolaire, DES SPECIAUX 7e ANNIVERSAIRE à vous couper le souffle!

BUREAU NEUF Série 60

30" x 60", double caisson, comprenant: 2 tiroirs utilité - 1 tiroir classeur. Fini chêne pâle ou foncé, avec dessus en imitation de cuir.

FAITES VOTRE CHOIX:
Pour un classeur de qualité: "COLE"

18" de prof.	127\$
24" de prof.	167\$
26" de prof.	187\$

4 tiroirs, format légal, avec serrures

PRIX LA CAPITALE 197\$ chacun

CLASSEUR LATÉRAL "ALB" NEUF
4 TIROIRS avec serrure, accessoires en sus

357\$

TABLE À DESSIN "Mini Lolly"
tabouret en sus.

29 1/2" x 41 1/2" **127\$**

TABLES T.E.I.
(traitement électronique de l'information)

Robustes, élégantes, 2 formats populaires. Idéales pour ordinateur, machine à écrire, etc...

30" x 27" x 27"	97\$
36" x 24" x 27"	117\$

BANC À DESSIN
4 positions. Noir ou brun.

2510 **77\$**

CHAISE STENO
No 2507. Support de dossier fixe, noir ou brun.

57\$ **87\$**

CHAISE 2501
Roulante à tapis, pivotante et basculante. Avec bras, siège en tissu et dossier en nylon. Couleur brun.

2025, RUE LAVOISIER, no 100

Rendez-vous profiter de ces rabais à notre local spécialement aménagé pour notre VENTE DU "7" CHANCEUX.

Vous y trouverez meubles usagés et surplus du gouvernement.

AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE INC.

1990, boul. Charest ouest, Centre commercial Lavoisier,
tél.: 527-2593 - 687-2316



NORD-SUD

animé par
André Payette
ce soir à 19h30
Une nouvelle série
qui traite de nos
relations avec le
Tiers-Monde.
Réalisation: Louise
Bouchard et Daniel Gourd

Radio Québec

Déficit moitié moindre que prévu à Laval

par J.-Claude RIVARD

Alors que l'université Laval avait prévu boucler l'exercice financier 1982-1983 avec un déficit de \$8,636,000 le déficit réel des opérations n'a été que de \$3,995,000.

En déposant son rapport financier annuel au conseil universitaire, le vice-recteur Louis Trotier a néanmoins signalé que s'il y a lieu de se réjouir que le déficit ne frise pas les \$16 millions, grâce aux contraintes budgétaires qu'on s'était données, "il reste quand même déplorable que l'université ait vécu pour \$4 millions au-dessus de ses moyens."

Comme il faut à tout prix tendre vers l'équilibre budgétaire, il faudra donc soit trouver de nouvelles sources de revenus, soit effectuer de nouvelles réductions, a déclaré le vice-recteur.

L'écart entre le déficit originellement anticipé et le déficit actuel s'explique en partie par la venue de fonds additionnels, en provenance surtout du ministère de l'Éducation, et totalisant \$6,228,000.

A certains titres, les dépenses ont été plus élevées que celles prévues, en présentant un écart de \$1,587,000. Il y a notamment eu l'impossibilité d'effectuer certaines

economies (\$2,140,000) du côté de la masse salariale. Par contre, le fait que la température ait été plus clémente et que le prix du mazout n'ait pas augmenté autant que prévu a

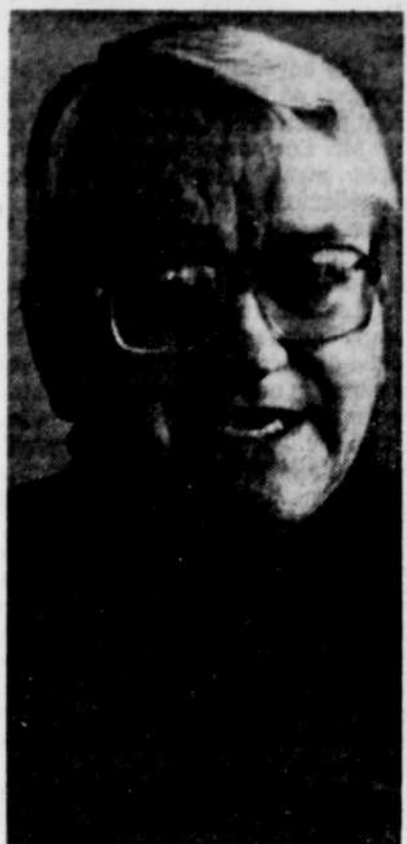
permis d'économiser \$1,150,000 au chapitre du chauffage.

Le rapport financier fait voir que l'université Laval a reçu \$168,641,000 en subventions du mi-

nistère de l'Éducation et que les subventions à la recherche se sont accrues sensiblement, passant de \$28,664,000 à \$32,698,000 entre 1982 et 1983.

Il convient cependant de signaler que le déficit accumulé n'est que de \$2,679,436, une partie de l'excédent des dépenses sur les revenus étant épongée par un solde

de \$1,680,330 figurant au chapitre des surplus non réservés, au début de l'exercice. Au début de l'exercice antérieur, ce surplus était de \$5.5 millions.



Le Soleil, Gilles Lafond
M. Jean-Paul Montminy, protecteur universitaire à Laval.

Le protecteur universitaire vise un changement des mentalités

par J.-Claude RIVARD

M. Jean-Paul Montminy, protecteur universitaire à Laval, estime qu'un changement des mentalités et des attitudes concrètes d'écoute et d'accueil, doit être un objectif à atteindre.

Il l'a soutenu, hier, devant le conseil universitaire, au moment où il déposait son rapport annuel 1982-1983, le deuxième depuis le début de son mandat.

M. Montminy reconnaît que l'idéal serait une attention individuelle à chaque cas. Même si cela est difficilement réalisable, il affirme néanmoins que le débat n'est pas clos pour autant. L'objectif qu'il a esquissé lui semble humainement réalisable.

Des chiffres

En 1982-1983, le protecteur universitaire a reçu 117 plaintes, ma-

joritaires venues des étudiants (88 pour 100) et qu'il a accordé 143 consultations où ces derniers ont aussi été ses "clients" les plus assidus.

Il a toutefois constaté la venue d'un phénomène nouveau: les employés de l'université ont de plus en plus tendance à le consulter sur des questions de relations de travail (27.3 pour 100 des consultations accordées).

En 1982-1983, plaintes et demandes de consultation ont porté sur à peu près toutes sortes de choses: règlements, normes et procédure universitaire; admissions, inscriptions, exclusions, changements de programme. Parfois, on a parlé des problèmes financiers rencontrés par les étudiants (frais de scolarité, bourses d'études). Certains étaient relatifs aux droits de la personne, notamment en matière de harcèlement sexuel. Il y en a eu,

enfin, sur les conditions d'études et de travail.

Le protecteur universitaire a reçu une dizaine de plaintes de plus que l'an dernier. Le nombre des consultations a cependant doublé soit 143 en regard de 73. Trois fois sur quatre, les personnes ont obtenu, soit une réponse complète à leurs attentes, soit un règlement satisfaisant.

Compte tenu du nombre des plaintes non reçues et des abandons, le taux de succès apparaît intéressant à M. Montminy.

Commentaires

Tenant compte des progrès accomplis depuis l'an dernier, le protecteur universitaire croit néanmoins nécessaire de revenir à la charge pour exiger que l'université Laval se donne des règlements clairs, précis et connus de tous.

Il insiste sur le droit qu'ont les étudiants à la révision de notes. Les modalités du recours à la révision devraient être exprimées de façon claire et précise. L'étudiant devrait avoir le droit de revoir sa copie avant de s'en prévaloir.

En matière d'évaluation, M. Montminy insiste sur la nécessité d'exprimer, par écrit les barèmes utilisés par chaque professeur lors de la correction des examens.

Le protecteur universitaire croit opportun de rappeler que les travaux effectués par les étudiants sont la propriété exclusive de ces derniers. On devrait conséquemment leur reconnaître le droit absolu de les reprendre.

Au sujet de la "semaine de lecture" dont les étudiants disposent habituellement pour se mettre à jour dans leurs travaux, il doit être clairement entendu qu'ils sont libérés de toute présence sur le campus.

25% à 70% DE RABAIS

SUR NOS VÊTEMENTS SPORT

25% à 70% DE RABAIS

SUR TOUS LES COORDONNÉS ET SURVÊTEMENTS MOLLETONNÉS!

vous y trouverez des aubaines telles que:
Survêtements 2 pièces, longez
N/Prix rég. 39,99 \$ EN SOLDE 11,98 \$ chacun
Pulls à manches longues et encolure ras du cou
N/Prix rég. 19,99 \$ EN SOLDE 9,98 \$ chacun

25% à 40% DE RABAIS

SUR TOUS LES VÊTEMENTS IMPERMÉABLES EN MAGASIN!

vous y trouverez des aubaines telles que:
Blousons S & L, glissière pleine longueur
N/Prix rég. 29,99 \$ EN SOLDE 17,98 \$ chacun
Blousons Competition™, demi-glissière
N/Prix rég. 17,99 \$ EN SOLDE 10,98 \$ chacun

25% DE RABAIS

SUR TOUS LES SHORTS EN MAGASIN!

vous y trouverez des aubaines telles que:
Shorts Adidas Mexico
N/Prix rég. 10,98 \$ EN SOLDE 8,23 \$ chacun
Shorts rugby Competition™
N/Prix rég. 14,99 \$ EN SOLDE 11,24 \$ chacun

25% à 50% DE RABAIS

SUR TOUS LES TEE-SHIRTS À MANCHES COURTES EN MAGASIN!

vous y trouverez des aubaines telles que:
Tee-shirts Izod Lacoste, antérieurement réduits à 19,98 \$
Maintenant 14,98 \$ chacun
Chemises de style base-coll Penman's
N/Prix rég. 15,99 \$ EN SOLDE 7,98 \$ chacun

30% à 70% DE RABAIS

SUR TOUS LES VÊTEMENTS DE TENNIS EN MAGASIN!

vous y trouverez des aubaines telles que:
Chemises/shorts Deuce Court™ pour dames
N/Prix rég. 19,99 \$ EN SOLDE 5,98 \$ 6,60 \$ chacun
Chemises/shorts de tennis Gordini
N/Prix rég. 16,98 \$ EN SOLDE 11,98 \$ chacun

30% à 70% DE RABAIS

SUR TOUS LES MAILLOTS DE BAIN EN MAGASIN!

vous y trouverez des aubaines telles que:
Maillots de bain Speedo
N/Prix rég. 14,99 \$ à 37,99 \$ EN SOLDE 10,49 \$ à 26,60 \$ chacun
Maillots de bain style boxer, jantzen pour hommes
N/Prix rég. 18,99 \$ à 19,99 \$ EN SOLDE 9,50 \$ à 10,00 \$ chacun

1/2 PRIX

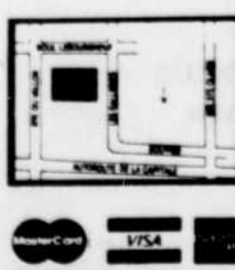
TOUTES LES RAQUETTES DE TENNIS DE GRANDEUR STANDARD

vous y trouverez des aubaines telles que:
Raquettes McEneaney, Maxply, Dunlop N/Prix rég. 89,99 \$ EN SOLDE 44,98 \$ chacune

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 20 SEPTEMBRE 1983, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. COMPÉTITION ET DEUCE COURT SONT DES MARQUES DE COMMERCE DÉPOSÉES DE COLLEGE/ARLINGTON SPORTS, UNE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉTAIL/IMASCO INC.

Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries de la Capitale
627-0062
Lundi-mercredi 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi, vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

arlington sports



PERDEZ DE 20 à 25 lb DANS UN MOIS SEULEMENT



LE PROGRAMME DE LA CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT EST UN NOUVEAU PROGRAMME RAPIDE ET MÉDICALEMENT SÛR.
PERDEZ 7 à 15 lb LA PREMIÈRE SEMAINE
3 à 7 lb LES SEMAINES SUIVANTES
SANS PROTÉINES LIQUIDES
SANS VOUS SENTIR AFFAMÉS
SANS EXERCICES
SANS MÉDICAMENTS DANGEREUX
VOUS VERREZ DES RÉSULTATS FANTASTIQUES DES LES PREMIÈRES VISITES.
CE PROGRAMME N'EST PAS GRATUIT.

30%

DE RÉDUCTION SUR TOUS NOS PROGRAMMES

Les résultats commencent en même temps que vous débutez



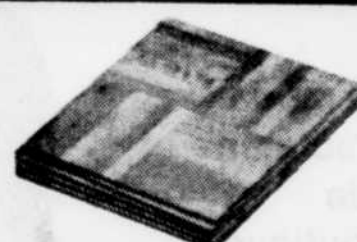
CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT
jusqu'à 19h du lundi au vendredi

Ouvert de 8 h à 19 h, du lundi au vendredi
2600, boul. Laurier
Complexe Centre-ville
Sainte-Foy 659-4596
(2e étage, près d'Entrain)
MONTREAL — TORONTO
HALIFAX — REGINA
WINNIPEG — HAMILTON

VEDETTE de la SEMAINE

Parquets à motifs en merisier ou en chêne select au choix. Pré-sablés ou pré-finis. Se posent facilement et économiquement en les collant au sous-plancher. Un paquet couvre environ 4,5 m² (15 pi²). 1234 001.

Merisier pré-sablé	19,88\$
Merisier pré-fini	24,88\$
Chêne présablé	21,88\$
Chêne pré-fini	26,88\$



Adhésif PERMACOL pour parquets en bois. Contenant de 20 litres. 973005

35\$

Plastique liquide Flecto
Clair lustré - Fini satiné

22.88

4 litres



Gouttière

de vinyle blanc Snap Seal GSW. Pas besoin de colle, tout s'emboîte. Une personne peut facilement faire la pose.
Longueur: 3 m. 128056

Tuyau de descente

en vinyle blanc GSW.
Longueur: 3 m. 128057



TÔLE GAUFREE DE QUÉBEC INC.

49, Marie-de-L'Incarnation - Québec - Tél. 681-6221



Matériaux de construction
Quincaillerie • Outillage • Peinture • Plâtres • Foyers • Cheminées • Etc.



Paquet veut étendre le leadership de Laval dans l'Est du Québec

par J.-Claude RIVARD

Le recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, a révélé, hier, qu'il entend prendre les devants pour créer un pôle universitaire dans l'Est du Québec, parallèle à celui que constituent déjà les universités de l'île de Montréal.

Il a déclaré que la chose lui semble le meilleur moyen d'équilibrer l'ensemble du réseau universitaire,

afin d'éviter les éparpillements, les duplications, de même que les gaspillages inutiles de ressources. Selon M. Paquet, l'université Laval est particulièrement bien placée pour assumer le leadership de l'initiative.

En dressant le bilan de l'année 1982-1983 de même qu'en brochant les perspectives de l'année académique qui commence, le recteur Paquet a fait ces déclarations aux membres du conseil uni-

versitaire, hier avant-midi. Subséquentement, il devait reprendre des propos analogues, au cours d'une conférence de presse.

"Virage psychologique"

Pour conjurer les effets négatifs des réductions budgétaires, il apparaît impérieux au recteur Paquet de fusionner tout ce qui existe d'énergie, de créativité et de dynamisme et d'être partie au virage technologique. C'est ce

qu'il a appelé le "virage psychologique".

M. Paquet a révélé avoir eu des pourparlers sur la question avec le recteur de l'université du Québec à Trois-Rivières, M. Louis-Edmond Hamelin. Il a dit devoir bientôt rencontrer le recteur de l'université du Québec à Chicoutimi, M. Alphonse Riverin, de même que celui de l'université du Québec à Rimouski, M. Guy Massicotte.

Il a fait état de projet de recherches

scientifiques susceptibles de fusionner les efforts des chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

"Pour nous est venu le temps de la concertation concrète", a dit le recteur. "Nous entendons être partie prenante au virage technologique et c'est sur cette base que nous voulons resserrer nos liens avec les autres établissements de l'Est du Québec."

Plusieurs projets sont réalisables, estime-t-il. Les programmes d'études conjoints, les échanges de professeurs, des prêts de services, la co-direction de thèses de maîtrise ou de doctorat par des professeurs des universités concernées, la possibilité pour les étudiants de partager leur scolarité entre plusieurs établissements, les projets conjoints de recherches et même la mise sur pied de centres de recherches "éclatés", sont des réalisations possibles.

Etudes internationales

Le recteur Paquet a signalé, dans un autre ordre d'idées, que Québec pourrait bien, dans un prochain avenir, avoir son école des hautes études internationales, comme il y en a dans d'autres pays.

Des partenaires comme l'ENAP pourraient être invités à prêter leur concours, dans cette veine, a dit le recteur en annonçant la création à Laval, l'an prochain, d'une maîtrise en relations internationales.

Technologie supérieure

Un autre projet de l'université Laval est de créer à Québec une école de technologie supérieure, comme il en existe déjà une dans la métropole, afin d'assurer la formation de technologues supérieurs dans la région.

Les facultés de sciences et de génie, des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, de foresterie et de géodésie



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le recteur Jean-Guy Paquet dit que Laval est bien placée pour assumer le leadership dans l'Est du Québec.

avec les collèges, notamment dans le domaine de la recherche scientifique.

Il a dit que le projet de créer un programme de robotique au cégep de Lévis-Lauzon intéresse particulièrement l'université Laval. Des ententes existent déjà avec le cégep de Sainte-Foy, pour l'enseignement de la musique.

Par contre, une fois de plus, le recteur a lancé un appel au ministre de l'Éducation, l'invitant à adopter des règles de financement "stables et cohérentes avec ses énoncés de politiques sur les universités".

Ce faisant, il a réclamé que le ministre reconnaisse dans les faits l'importance qu'il lui accorde au développement des études de deuxième et de troisième cycle.

Actuellement, affirme-t-il, les règles ne favorisent que l'accès aux études de premier cycle et constituent une "véritable chasse aux clientèles" entre les universités.

L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision
L'autre télévision



DROIT DE PAROLE

avec Claire Lamarche ce soir à 20h
Les maladies transmissibles sexuellement, ces "dangers" ont-ils modifié votre comportement?
Réalisation Jacques Cholette

Radio Québec

Hausse de 11% du nombre d'étudiants à la rentrée

par J.-C. RIVARD

Les effectifs étudiants se sont accrus de 11,1 pour 100, cette année, à l'université Laval. En d'autres mots, la rentrée de septembre a accueilli 28,981 étudiants alors qu'il y en avait eu 26,084, l'an dernier.

Ces chiffres ont été dévoilés hier, par le recteur Jean-Guy Paquet, lors de l'allocution usuelle de la rentrée, au conseil universitaire.

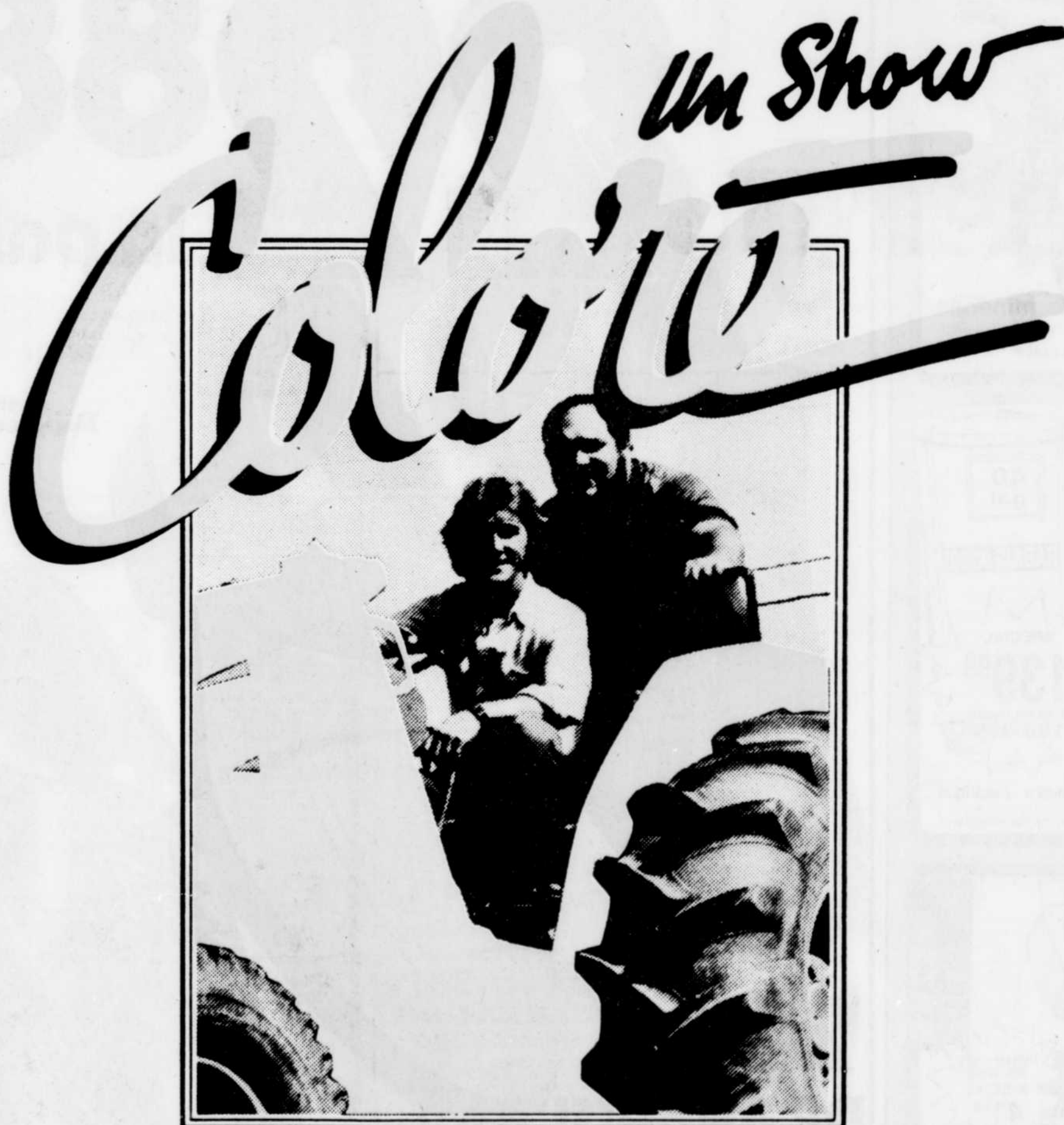
Au premier cycle, on compte actuellement 23,879 étudiants à temps complet et à temps partiel, au lieu de 21,254, l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 12,4 pour 100. M. Paquet attribue cet accroissement à la popularité connue par la douzaine de nouveaux

programmes de certificat, actuellement en train de démarrer.

Au deuxième cycle, le nombre des inscriptions totalise 4,113 personnes, contre 3,935 l'an dernier. L'augmentation est de 4,5 pour 100. On inclut dans ces chiffres les stagiaires et les internes d'hôpitaux.

Au troisième cycle, il y a une augmentation de 10,5 pour 100, c'est-à-dire 989 inscriptions, contre 895 l'an dernier, a dit M. Paquet.

En combinant les statistiques des deux derniers cycles, M. Paquet signale que l'université Laval dispose actuellement de 5,102 aspirants à la maîtrise et au doctorat, contre 4,813 l'automne dernier. Le taux d'augmentation est de 5,6 pour 100.



Suivez le leader musical à Québec

CFLS⁹²

Un show coloré et plein d'humour
avec Richard Proulx et Gilles Gauthier
du lundi au vendredi
de 6h00 à 9h00

BEAUCOUP DE SPECIAUX DANS LA REVUE L'ESCABO

SPECIAL
19⁹⁸

Notre prix courant
29.99\$

Rabais de \$10.00

Kem

Latex semi-lustré
MAR. POUR MURS ET BOISERIES
LAVABLE/SÈCHE EN UNE HEURE
ULTRA BLANC 29-02

Nécessaire à peinture
rouleau et
plateau,
3 morceaux.
SPECIAL
2⁹⁸



SPECIAL
4⁸⁸

Notre prix courant
19.99\$ - 29.99\$

RABAIS
75%

Tapisserie **SUNWORTHY**
dernier cri en vinyle
lavable, décollage
à sec.

PREFINI

A partir de
9⁹⁸

Préfini de 1re
qualité sur bois 4 x 8.
Choix de modèles.



SPECIAL
5⁹⁸

Notre prix courant
8.49\$

Laine minérale
R-12-15, rouleau de
30 pi. car.



RABAIS DE 30\$

SPECIAL 69⁹⁸

Notre prix courant \$99.99
Vanité 16 x 20,
dessus en simili-marbre.
ACHAT SPECIAL

SPECIAL
139⁹⁸

Notre prix courant
169.99\$

Chauffe-eau électrique
de 40 gallons, garantie 1 an
20 seulement par magasin



SPECIAL
1⁹⁸

Coupe-froid
Longueur 17 pieds.
RCR en rouleau, facile à
installer. Modèle
12006.

SPECIAL
3⁹⁸

Rhoestat pour contrôler
l'intensité de votre lumière

Porte louve
24 x 80



Procurez-vous-la dès maintenant
PRIX PAYEZ ET APPORTEZ
Jusqu'à épuisement des stocks ou 30
septembre 1983.

TOUCHATOU

HEURES
D'OUVERTURE

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960

CHARLESBOURG
1200, 80e Rue est
628-0450

SAINT-ROMUALD
2, rue du Progrès
839-0621

Nos mentions de prix courant se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU

TROIS-RIVIERES

Un conseil prêt à réussir le virage technologique

par
Claude TESSIER

M. Maurice L'Abbé a accepté de devenir le président et directeur général du Conseil de la science et de la technologie du Québec parce qu'il a trouvé dans les structures de l'appareil scientifique mises en place au Québec la volonté affirmée de prendre le virage et de le réussir.

Dans une allusion au Conseil des sciences du Canada où il occupait le poste de directeur général, M. L'Abbé a souligné que les avis du conseil s'adressaient "à des gens qui n'avaient pas l'air très intéressés".

"Les conseillers n'aiment travailler sans influence", a-t-il dit, en



Le Soleil, Raymond Lavoie

M. Maurice L'Abbé, président et PDG du Conseil de la science et de la technologie du Québec.

précisant que si les choses commencent à changer à Ottawa, il est heureux d'occuper de nouvelles fonctions au Québec parce qu'il



Mme Donna Mergler, physiologue à l'U-QAM.

le connaît bien. Cet universitaire montréalais a été vice-recteur à la recherche à l'université de Montréal pendant dix ans



M. Gilles-G. Cloutier, vice-président de la recherche à Hydro-Québec.

et consultant en Europe, aux États-Unis, et membre du Conseil de recherches pour la défense du Canada. Le ministre de la



L'économiste Bernard Bonin.

Science du Québec, M. Gilbert Paquette, a aussi nommé M. Gilles-G. Cloutier comme membre du Conseil de la science et de la tech-

nologie du Québec. M. Cloutier occupait jusqu'à récemment le poste de directeur du Conseil des sciences de l'Alberta.

Les autres membres nommés au conseil sont l'économiste Bernard Bonin, la physiologue Donna Mergler et une spécialiste du film d'animation par ordinateur Mme Nadia Magnenat-Talmann.

Le ministre Paquette a rendu hommage au président sortant, M. Michel Normandin, qui a accompli un travail difficile en déchiffrant le domaine de la science et de la technologie presque vierge au moment de son accession à la direction de conseiller scientifique du Québec.

Woolco

Hush Puppies®
pour hommes
AU CHOIX:

2288
la paire



Hush Puppies



**20%
DE RABAIS!**

**Chaussures sport de marque connue
pour de belles promenades printanières**

Chaussures fabriquées au Canada. Empeigne en cuir souple ou cuir sué. Semelle et talon en caoutchouc mousse. Tige en acier. Modèles fourreaux à soufflet caché ou à laçage 3 oeillets. Cuir souple noir ou brun; cuir sué brun seulement. 7 à 11.

Prix courant Woolco, la paire: 29⁹⁷

Prix en vigueur
jusqu'au
24 septembre 1983

Achetez Woolco... partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

20 est. ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

1000, march. mercedes
St-Jérôme, Québec
1000, march. mercedes
St-Jérôme, Québec

Trudeau dit avoir nommé Simmons trop rapidement

OTTAWA (d'après PC) — Le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Trudeau, a indiqué hier aux Communes qu'en aucun temps il avait été informé des problèmes de son ex-ministre d'Etat aux Mines, M. Roger Simmons, et il a admis avoir commis l'erreur de procéder à cette nomination avant de prendre connaissance des vérifications de sécurité.

Répondant à l'ancien solliciteur général du Canada dans le gouvernement Clark, M. Allan Lawrence, le premier ministre a admis que ni la GRC, ni le sous-ministre du Revenu national, ni le principal intéressé M. Simmons ne l'avaient mis au courant des faits entourant toute l'affaire.

"Je sais, a-t-il dit, que des vérifications de sécurité sont faites sur toutes les personnes qui accèdent au cabinet. Elles le sont avant ou après la nomination et habituellement si on découvre quelque chose, le bureau du premier ministre en est aussitôt informé."

M. Trudeau a ensuite indiqué qu'il aurait préféré le savoir

avant de procéder à la nomination de M. Simmons dans son cabinet. "Dans mon cas, je regrette de ne pas avoir attendu ou demandé les résultats des enquêtes avant de procéder à la nomination. J'aurais de toute évidence évité d'embarrasser mon collègue et moi-même."

Malgré cela, le chef libéral a souligné que les vérifications et enquêtes avaient été faites. "Et le ministre m'a

offert sa démission", dix jours à peine après avoir prêté serment à la résidence du gouverneur général.

En somme, ce que le premier ministre a indiqué, c'est qu'il a appris lundi que le ministre de la Justice allait poursuivre son ex-ministre. "Je crois, a-t-il dit, que le ministre de la Justice m'indiquait, il n'y a pas très longtemps, que l'information (dans cette affaire) avait été dé-

posée."

Enfin, l'Opposition conservatrice a tenté de savoir si le premier ministre connaissait le nom de la personne à l'origine de la fuite dont parlait, lundi, dans sa déclaration aux Communes, l'ex-ministre Simmons.

"J'ajouterais tout simplement, a conclu M. Trudeau, que si vous voulez parler de quelqu'un de mon bureau, personne n'était au courant. Je ne sais

pas qui aurait pu posséder ces informations."

Accusations

Hier, le ministre du Revenu a accusé M. Simmons d'avoir privé le fisc de \$5,142.78 en dissimulant des revenus de \$28,013.00 au cours des années 1975 à 1978.

M. Simmons était à ce moment député à l'Assemblée législative de Terre-Neuve.

LA GRANDE RENTRÉE



Au plus grand centre Nautilus du Canada

Le Club Entraîn-Nautilus®

Le seul club à offrir:

- ✓ Nautilus-squash-racquetball pour le même prix dans un seul plan de services
- ✓ un programme Nautilus aérobique avec appareils *Lifecycle*
- ✓ un centre médical et des services santé sur place.
- ✓ un mode de paiement par versement mensuel

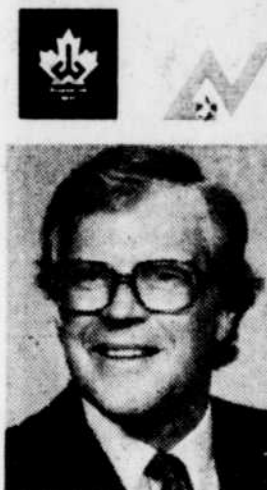
RACQUETBALL + SQUASH + NAUTILUS

TENNIS - BADMINTON
(entente de services avec le Club Avantage)

ABONNEMENTS PRIX (Une seule fois)	REG.	PRIX SPEC. 2 POUR 1
- Individu	\$ 150.00	\$ 75.00 / personne
- Couple	225.00	112.00 / couple
- Groupe (3-6 pers.)	115.00	55.00 / personne
- Groupe 6 pers. et +)	75.00	37.00 / personne

Alliez
Exercices et plaisir
Joignez le Club
Entraîn Nautilus®
Le paradis de l'activité physique
Place Belle-Cour
2600, boul. Laurier
Ste-Foy, Qué.
658-7771

Offre valide jusqu'au 19 septembre! Hâtez-vous!



Me Roger Vallières
traitera de la Loi 85, nouveaux droits de la famille, lors de l'Ecole d'assurance qui se tiendra le 15 et 16 septembre à 9 heures au Holiday Inn, Ste-Foy en collaboration avec A.A.V.Q. et Chapitre C.L.U. de Québec.
Autres conférenciers:
— Robert Coppenrath
Sujet: Conseiller-Vendeur
— Normand Lavoie, A.V.A.
Sujets: Loi C-139
Pour réservations:
Mlle Martine Rainville
681-0163
Normand Bouchard
627-3640

Pantorama DE RABAIS 10\$

sur toute notre collection de jeans



EXTRA-SPECIAL

Toute notre nouvelle collection

AUTOMNE 1983

- Chandails
- Blouses
- Cotons ouatés
- Chemises

20% DE RABAIS

JEANS ROBERTO
pour enfants garçons et filles
20% DE RABAIS

- Galeries de la Capitale
- Galeries Canadienne
- Galeries Charlesbourg
- Mall Centre-Ville

- Place Québec
- Galeries Chagnon
- Place Ste-Foy
- Place Fleur de Lys

"SOUVENT IMITÉ, JAMAIS ÉGALÉ!"

Camille TETU

DE PLACE LAURIER AUSSI DE LIMOILLOU
Succursale à l'intérieur du magasin **provigo**

au 800, de la Canardière
où l'on vous garantit ou presque les meilleurs prix

653-4081 Place Laurier
522-2764 Limoilou

Heures d'affaires: Lun. mar. mer.: 8h30 à 17h30;
jeu. ven.: 8h30 à 21h00; sam.: 8h30 à 17h00.

Dépositaire des produits
Jeanne Gagné et
Lancaster



PROMOTION LANCÔME "ACHAT AVEC ACHAT"

Après l'achat de deux produits Lancôme ou plus, vous pouvez vous procurer un joli sac gris signé Lancôme et une pochette contenant une Eau de Lancôme, un Bienfait de Matin, une ombre à paupières Feuille d'or et un Imencil. Le tout d'une valeur de 41\$ pour seulement 12,50\$.

Loving Care* 3.89

LOTION COLORANTE SANS PEROXYDE

Avec ce coupon. Limite: 3 par client



Note prix régulier: 3.99\$ - moins 1\$ sur présentation de ce coupon, vous ne payez que **2.99**

Économisez 1\$ À VOTRE PROCHAIN ACHAT DE Nicer Easy

Chez Camille Tétu à Place Laurier et à Limoilou, au 800, de la Canardière à l'intérieur du Provigo.

Au détail: Sur présentation de ce coupon par le client au moment de l'achat de Nicer Easy, Camille Tétu vous remboursera 1\$ plus les frais d'administration normaux. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Les factures, prouvant l'achat dans les 90 jours précédents d'une quantité suffisante de produits pour valoir les coupons, seront présentées par les clients aux agences, courtiers ou autres qui ne sont pas des distributeurs agréés de nos produits, à moins d'être autorisés spécialement par nous. Tous les coupons émis pour rembourser le montant de la promotion de Camille Tétu, valeur maximale 1/100. Pour obtenir le remboursement, prêter à Camille Tétu, C.P. 3000, 2000, rue Notre-Dame, Québec, Q.C. A1A 3T1. Un seul coupon par article. Ce coupon remboursable seulement au magasin où il a été émis.

AMPOULES HEMAREXIN

24 ampoules

9.99

Avec ce coupon Limite: 3 par client

ARTECHOL

50 comprimés

2.99

Avec ce coupon Limite: 3 par client



TAMPAX

Régulier ou Super, en 40

3.89

Avec ce coupon Limite: 3 par client Place Laurier seulement.

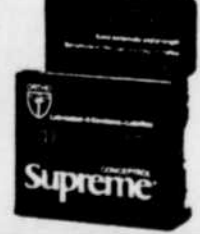


PASTILLES BRADOSOL

Les trois saveurs 20 pastilles

1.69

Avec ce coupon Limite: 3 par client



CONDOM SUPREME

CONCEPTOL LUBRIFIÉS Format 12

4.14

Avec ce coupon Limite: 3 boîtes par client



SAVON CASHMERE BOUQUET

90 g

.18

Avec ce coupon Limite: 3 par client



LAIT CONCENTRÉ ENFALAC

Caisse de 24

31.99

Avec ce coupon Limite: 1 par client Place Laurier seulement.



SHAMPOOING COLORANT L'OREAL ET EXCELLENCE

3.99

Avec ce coupon Limite: 3 par client



HAUTE MODE DE L'OREAL

Shampooing colorant

4.29

Avec ce coupon Limite: 2 par client



BALSAM

400 ml

2.54

Avec ce coupon Limite: 3 par client



FIXATIF ELNETT

DE L'OREAL 400 ml

3.72

Avec ce coupon Limite: 3 par client

Spéciaux en vigueur jusqu'au 28 septembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

POLITIQUE

Mulroney tombe dans un piège de Trudeau

Pierre Trudeau, portant un complet sport de couleur beige, a lancé doucement la mouche sur les eaux agitées de l'Opposition conservatrice, hier.



richard daignault à Ottawa

Brian Mulroney, tiré à quatre épingles, a sauté et l'a happée.

Maintenant, le nouveau chef conservateur est pris.

Il est pris dans une affaire qui déchire les conservateurs et surtout son caucus de l'Ouest.

Cette affaire c'est l'enchaînement des droits du français au Manitoba, furieusement combattu par les "tories" manitobains.

Erik Nielsen, le leader conservateur aux Communes, a tenté de décrocher son chef de l'hameçon sur lequel il s'était lancé avec une précipitation inattendue.

Mais il a fait une grave erreur en conseillant à Mulroney de parler de cette affaire comme étant de compétence provinciale. La gaffe permit à Trudeau de donner une courte leçon de droit constitutionnel à Mulroney tout en lui donnant l'occasion de mieux l'accrocher à la cause qui lui est si chère, le bilinguisme officiel.

Trudeau tient le nouveau chef. Mulroney s'est engagé à rencontrer le premier ministre pour élaborer, en compagnie du chef néo-démocrate Ed Broadbent, un projet de résolution, ou autre moyen de pression, devant être voté unanimement par les Communes en faveur du français au Manitoba.

Voici quelques faits qui aideront à comprendre ce dossier.

Le Manitoba fut créé en 1870. La nouvelle province était officiellement bilingue. En 1890, le Parlement manitobain abolit les droits du français. En décembre 1979, la Cour suprême du Canada rétablit les droits du français. Enfin, le 20 mai dernier,

une entente entre le gouvernement néo-démocrate du Manitoba et la Société franco-manitobaine fut conclue.

En résumé, l'accord permet au gouvernement du Manitoba de remplir "de façon ordonnée" ses obligations constitutionnelles envers la langue française.

Le secrétaire d'Etat, Serge Joyal, avait participé à ces négociations, au nom d'Ottawa.

Or l'Opposition conservatrice au Manitoba, dirigée par Sterling Lyon, mène depuis ce temps la contre-offensive et le premier ministre manitobain, Howard Pawley, bat la retraite devant l'opinion anglophone outragée.

Voilà bien une galère politique s'il en est une et c'est précisément dans cette galère qu'a plongé Mulroney à l'invitation du premier ministre.

Les libéraux avaient-ils organisé cette expédition de pêche? Probablement. Certes, l'incident a débuté, mine de rien.

Robert Bockstael, le député libéral francophone de Saint-Boniface qui parle toujours en an-

glais, s'est levé pour demander à Trudeau ce qu'il entendait faire pour défendre les droits du français au Manitoba.

Trudeau a répondu en anglais. J'y songe, dit-il. Le Parlement canadien a toujours appuyé, à l'unanimité des partis, la loi des langues officielles. Alors, continua-t-il, je cherche un moyen d'en arriver à une entente avec tous les partis afin de faire pression sur le gouvernement et le Parlement du Manitoba.

L'appât

Et là, il laisse échapper: "Je ne sais trop ce que je devrais faire. Je pense, peut-être, à une résolution conjointe du chef de l'Opposition (Mulroney) et du chef néo-démocrate (Broadbent) dont le but serait de permettre aux Communes de dire au Parlement manitobain de freiner la lutte grandissante contre la loi canadienne". Mulroney se leva d'un trait et affirma, en français: "...Je veux tout simplement lui dire (à Trudeau) qu'évidemment en toute occasion qu'il voudrait

un rendez-vous avec moi, ma porte serait grande ouverte..." Monique Bégin, la ministre, a déboussolé Mulroney en lui criant: "Accouchez!" Mulroney lui lança: "Ça s'en vient Monique!"

Voyant Mulroney embarqué dans son bateau, Trudeau se tourna vers la présidente des Communes, Mme Jeanne Sauvé, et dit: Eh bien, madame la présidente, profitons-en! Je serais très heureux de rencontrer le chef de l'Opposition peut-être d'ici 24 heures, peut-être demain après-midi, et discuter à savoir si une résolution serait la meilleure voie pour nous exprimer collectivement vis-à-vis la province du Manitoba...

Nielsen chuchota sans doute à l'oreille de Mulroney de dire que cet imbroglio était du ressort de la province.

Mulroney se releva donc. Et cette fois il dit: "Nous sommes évidemment toujours prêts, madame la présidente, à rencontrer le premier ministre, et avec plai-

sir, sachant d'avance que toute initiative en provenance du gouvernement (d'Ottawa) respectera le fait qu'il s'agit d'une juridiction provinciale..."

Cours de droit

L'air satisfait, Trudeau se fit professeur de droit. Il dit à Mulroney: "Le chef de l'Opposition pourrait peut-être se renseigner... mais il sait qu'il s'agit d'une question constitutionnelle, qu'il s'agit de l'Acte du Manitoba et de l'interprétation qui lui a été donnée par les tribunaux... C'est une chose qui relève non seulement de la province mais de tous les Canadiens..."

Mulroney a répété d'un océan à l'autre que sa grande priorité c'est: Les emplois! Les emplois! Les emplois. Il est au Parlement depuis deux jours. Il a tenté, la première journée, de faire parler Trudeau sur l'affaire du Boeing sud-coréen. Trudeau ne lui a même pas répondu. Hier il s'est laissé embarquer dans une querelle constitutionnelle sur la langue. Et les emplois?



M. Mulroney a déclaré hier qu'il espérait que le premier ministre Trudeau n'allait pas utiliser la question des droits des Franco-Manitobains à des fins politiques partisans.

La manoeuvre était prévue par le chef conservateur

OTTAWA (CP, PC, UPC) — A sa sortie des Communes, le nouveau chef conservateur Brian Mulroney s'est défendu d'être tombé dans un piège des libéraux.

"Ma position sur le bilinguisme est claire comme de l'eau de roche, c'est celle de Stanfield et de Clark", a lancé M. Mulroney, disant qu'il avait prévu depuis plusieurs semaines que les libéraux tenteraient de l'amener sur le terrain délicat du bilinguisme afin de semer la pagaille dans les rangs conservateurs.

"C'est une question très, très hypothétique", a dit M. Mulroney aux journalistes qui lui demandaient si le fait d'accepter l'offre de M. Trudeau pourrait diviser ses troupes. M. Mulroney a ajouté que "l'idée d'une résolution n'était qu'une hypothèse de travail", ajoutant qu'il espérait que M. Trudeau "n'utilise pas une question aussi grave à des fins partisans". Le chef conservateur a aussi déclaré qu'il avait parlé de la question des droits du français au Manitoba avec l'ancien premier ministre conservateur de cette province, M. Duff Roblin, maintenant sénateur, et son député Jake Epp, l'ancien critique du parti sur les questions constitutionnelles.

Clark a des doutes

Joe Clark, le prédécesseur de M. Mulroney à la tête du parti, a dit hier soir qu'il craignait que l'offre de M. Trudeau ne visait qu'à diviser les conservateurs.

M. Clark a confirmé la déclaration de M. Mulroney, à savoir que ce dernier s'attendait à recevoir une telle "invitation".

"Ce que M. Mulroney a accepté est une invitation à discuter avec le premier ministre d'une résolution précise sur un sujet limité à la compétence fédérale", a ajouté M. Clark. "Si ce n'est que ça, le caucus pourra l'étudier."

Les conservateurs doivent d'ailleurs tenir aujourd'hui leur caucus hebdomadaire. "Ça va être une réunion intéressante", a lancé avec un sourire malicieux le député libéral Marcel Prud'homme.

"Il va s'apercevoir que son caucus est divisé", a commenté son collègue Dennis Dawson. "Le charme et l'image, c'est bien beau mais il lui faudra maintenant se brancher."

LA SUPER VENTE diabolique...

PIONEER

MAGNÉTOPHONE À CASSETTE

RABAIS de \$50

sur le prix proposé par le manufacturier 249.95



PIONEER
Modèle CT-4
Dolby B et C

199⁹⁵

RABAIS de \$80

sur le prix proposé par le manufacturier 329.95



PIONEER
Modèle CT-5
Dolby B et C
Touches électroniques

249⁹⁵

RABAIS de \$90

sur le prix proposé par le manufacturier 429.95



PIONEER
Modèle CT-5R
Dolby B et C
Touches électroniques

339⁹⁵

INVERSION AUTOMATIQUE de la cassette

PIONEER

RABAIS de \$400

sur le prix proposé par le manufacturier \$800



PIONEER
Modèle CT-3R
Dolby B et C
3 têtes, 3 moteurs
Reperage automatique des plages

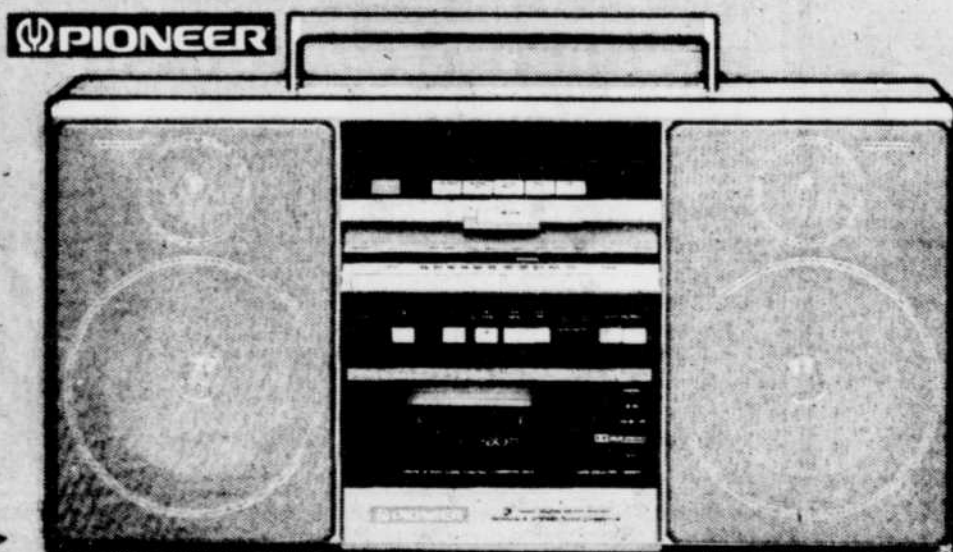
399⁹⁵

INVERSION AUTOMATIQUE

RADIO-CASSETTE PORTATIF

RABAIS de \$200

sur le prix proposé par le manufacturier 639.95



PIONEER
Radio AM/FM cassette stéréo
Dolby, recherche de passage par touche unique
Répétition d'une face
Enregistrement manuel
4 haut-parleurs
Entrée phone CA/CC
Mixage microphone
Modèle SK-750

\$439

(Le modèle SK-700 est disponible à \$379)

PIONEER

RABAIS de \$80

sur le prix proposé par le manufacturier 269.95

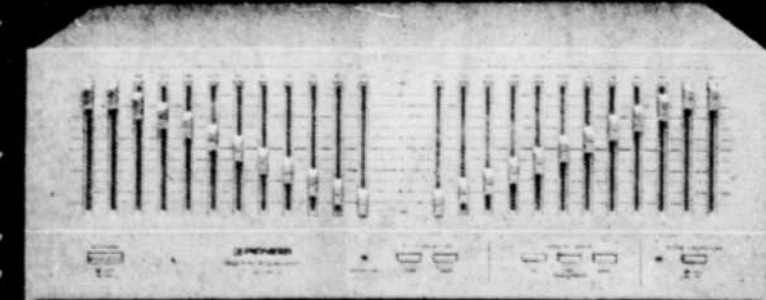


PIONEER
Amplificateur de réverbération de 0 à 3 secondes
Modèle SR-9
EFFET D'ECHO

189⁹⁵

RABAIS de \$200

sur le prix proposé par le manufacturier 549.95



PIONEER
Égalisateur 24 bandes
Modèle SG-9

349⁹⁵

La clef de Sol

2, rue Saint-Jean (Angle Salaberry)

524-8431



COURSE À LA DIRECTION



Ryan fustige les méthodes de l'organisation Bourassa

LACHUTE (PC) — L'organisation de Robert Bourassa a déclaré officiellement la guerre à l'ancien chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, en lui infligeant un affront de taille hier soir, à Lachute, dans sa propre circonscription d'Argenteuil.

L'organisation Bourassa, pilotée à Lachute par l'ancien député et actuel maire de Lachute, M. Zoël Saindon, a en effet présenté une liste de députés au congrès au leadership du parti sur laquelle les noms de M. Ryan, de son épouse Madeleine ainsi que du secrétaire de M. Ryan, François Gratton, avaient été exclus.

"Cela démontre bien l'esprit de ces gens", a déclaré en début de soirée M. Ryan.

Quelques heures auparavant, ce dernier avait lui-même déclenché les hostilités en signant dans l'hebdomadaire local, L'Argenteuil, un texte en page éditoriale dénonçant le système de listes (mieux connues sous le nom de "slates").

Fausse démocratie

"Ce système qui favorise le choix d'un chef à partir de délégations plus ou moins cuisinées d'avance à toutes les apparences de la démocratie, écrit l'ancien directeur du quotidien Le Devoir. En réalité, il en est le plus souvent fort éloigné, car il fait trop l'affaire de cabaleurs d'élections qui refont d'ailleurs surface un peu partout depuis quelques semaines."

M. Ryan ajoute que dans une circonscription, par exemple, les quelque 500 per-

sonnes présentes à l'assemblée tenue la semaine dernière se répartissent, à quelques voix près, à peu près également entre les partisans des deux candidats.

"Par le jeu d'un vote serré qui penchait toujours, cependant, en faveur de la même liste, l'un des candidats s'est vu attribuer les 24 députés", écrit-il encore.

"Cela est-il juste? La délégation de cette circonscription à Québec sera-t-elle vraiment représentative de tous les militants. Ce mode de sélection est-il de nature à favoriser par la suite l'unité du parti dans la circonscription? J'en doute fortement", poursuit-il.

Sorties des limbes...

Un peu plus loin, l'ancien leader du PLQ, de 1978 à 1982, déplore que "le système actuel fait souvent ressortir des limbes des personnes qu'on n'avait pas vues depuis longtemps aux rencontres et campagnes du parti, et qui sont soudainement envahies par une ferveur soudaine en faveur d'un candidat, aidées souvent par une forte organisation, disposant parfois de ressources financières abondantes."

"Ces personnes se fixent comme objectif de faire élire une équipe formée exclusivement de députés entièrement gagnés à leur cause. Qu'il leur faille en cours de route écraser ou mettre de côté des militants qui ont servi loyalement, qu'il leur faille recourir à des moyens dangereux pour l'unité du parti, peu leur chaut", conclut M. Ryan.



Johnson 2e

par Réjean LACOMBE

Au rythme où vont les choses, les 2,925 députés qui participeront au congrès du 14 et 15 octobre n'auront pas à voter à plusieurs reprises pour élire leur prochain chef. Un seul tour de scrutin pourrait suffire à Robert Bourassa pour redevenir le prochain chef libéral même si MM. Pierre Paradis et Daniel Johnson décidaient d'unir leur force pour rendre la vie un peu plus difficile à l'ancien leader libéral.

Après avoir atteint la majorité absolue lundi soir, M. Bourassa n'a pas pour autant ralenti son avance alors que les libéraux élaient, hier soir, 426 nouveaux députés dans 18 circonscriptions électorales. C'est sans grande surprise que M. Bourassa a réussi à s'attirer la faveur de plus de la moitié de ces députés.

Alors que l'on ne connaissait pas encore les résultats dans deux circonscriptions électorales, M. Bourassa pouvait compter sur l'appui de 260 députés, M. Johnson, 90 et finalement M. Paradis sept députés seulement. Avec cette nouvelle poussée, M. Johnson a réussi à déloger M. Paradis de la deuxième place. Jusqu'à maintenant, M. Bourassa a reçu l'appui de 1,759 députés, M. Johnson, 234 et M. Paradis, 207 députés.

Plusieurs libéraux attendaient avec une certaine impatience le bi-

lan de la lutte que s'est livrée les clans Bourassa et Johnson dans la circonscription d'Argenteuil représentée à l'Assemblée nationale par l'ancien chef du PLQ, M. Claude Ryan. Le clan Johnson a réussi à faire élire 20 députés tandis que quatre députés étaient acquis à M. Bourassa.

M. Ryan, sympathique à M. Johnson, a été élu de justesse. Ce n'est que par 20 voix qu'il a réussi à triompher d'un membre de l'équipe Bourassa. Par ailleurs, dans la circonscription de Laurier, représentée par le député Christos Sirros, qui a déjà accordé son appui à M. Johnson, l'assemblée de mise en candidature a été pour le moins houleuse. Un des organisateurs de l'équipe Bourassa confiait au SOLEIL ce matin que "ça bardait dans Laurier". Six voitures de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont dû se rendre au Royal Hall, rue Hutchison, afin de calmer les esprits bellibelliques. Au premier décompte, M. Johnson avait réussi à s'attirer la faveur des trois députés représentant les ethnies de cette circonscription.

Dans Beauce-Nord, les dirigeants libéraux de l'endroit ont éprouvé certaines difficultés. On attendait entre 300 et 400 personnes. Il en est venu, semble-t-il, 700 à cette rencontre.

Se disant assuré, hier, d'obtenir la majorité absolue au congrès d'octobre, M. Robert Bourassa n'entend pas pour autant siéger à l'Assemblée nationale dans un avenir rapproché. C'est ce que ses conseillers ont laissé entendre, à Montréal, au moment où M. Bourassa présentait un document sur sa politique en commerce extérieur, un énoncé de politique ressemblant sensiblement au programme du Parti libéral du Québec.

12 JOURS SEULEMENT DES PRIX diaboliques!

FAITES VITE

AMPLIFICATEURS



120 WATTS TOTAL

Modèle A-6
RABAIS de \$170 269⁹⁵

sur le prix proposé par le manufacturier 439.95

PIONEER

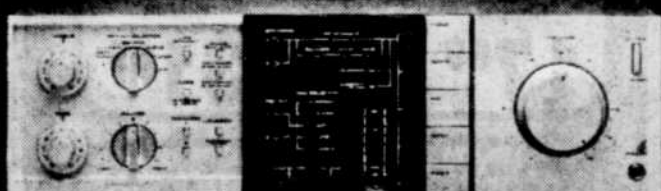


140 watts total

Modèle A-7
RABAIS de \$240 359⁹⁵

sur le prix proposé par le manufacturier \$600

PIONEER



180 watts total

Modèle A-8
RABAIS de \$300 420

sur le prix proposé par le manufacturier \$720

PIONEER



220 watts total

Modèle A-9
RABAIS de \$500 599⁹⁵

sur le prix proposé par le manufacturier \$1 100

PIONEER

HPM-500

HPM-700

HPM-900



100 watts

299⁹⁵
la paire
RABAIS de \$220
sur le prix proposé par le manufacturier \$520

150 watts

459⁹⁵
la paire
RABAIS de \$300
sur le prix proposé par le manufacturier \$760

270 watts

599⁹⁵
la paire
RABAIS de \$400
sur le prix proposé par le manufacturier \$1 000



Récepteur AM/FM Programmable

499⁹⁵

160 watts
RABAIS de \$500
sur le prix proposé par le manufacturier \$1 000



Tourne disque à courroie semi-automatique Modèle PL-2

99⁹⁵



SYNTONISATEUR AM/FM F-7 12 programmations
RABAIS de \$160 259⁹⁵
sur le prix proposé par le manufacturier 419.95



Syntonisateur AM/FM F-9 12 programmations
RABAIS de \$200 349⁹⁵
sur le prix proposé par le manufacturier \$550

PIONEER



Modèle SX-5 - AM/FM - 60 watts

RABAIS de \$100
sur le prix proposé par le manufacturier 359.95

259⁹⁵

La clef de sol

2, rue Saint-Jean (Angle Salaberry)

524-8431

Les résultats

Les libéraux ont choisi jusqu'à maintenant 2,225 députés en vue du congrès des 14 et 15 octobre.

Robert Bourassa:	1,759
Daniel Johnson:	234
Pierre Paradis:	207
Indécis ou neutres:	25

Résultats qui suscitent de la résignation

(D'après CP) — Les partisans de Daniel Johnson et de Pierre Paradis peuvent difficilement cacher leur déception maintenant qu'ils réalisent que la course à la direction est pratiquement terminée, un mois avant la tenue du congrès.

Mlle Micheline Bernard, une militante du clan Paradis, a affirmé hier que les médias étaient responsables des succès de Robert Bourassa, parce qu'ils avaient découragé les partisans de M. Paradis par le ton de leurs articles.

Néanmoins, Mlle Bernard espère au moins une deuxième place pour son candidat, ce qui équivaut selon elle à une victoire. "Dorénavant, Pierre Paradis sera écouté à l'Assemblée nationale et M. Bourassa devra en tenir compte", a-t-elle dit.

"Nous ne blâmons personne"

Du côté de l'organisation de Daniel Johnson, l'enthousiasme est loin de régner. Le député Reed Scowen, l'un de ses partisans, a déclaré hier: "Nous ne sommes pas amers, ni déprimés. Nous ne blâmons personne, ni M. Bourassa, ni les médias".

"Ça fait deux ans que Robert a commencé sa campagne. Son organisation est mieux huilée", a admis M. Scowen.

Mathieu admet un "penchant"

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Même s'il ne s'est pas prononcé officiellement et qu'il désire attendre quelques jours pour le faire, on peut affirmer que le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, a un "penchant" pour Robert Bourassa.

C'est ce qui se dégage des propos tenus par M. Mathieu au terme d'un vote secret des députés choisis par les militants libéraux de la circonscription de Beauce-Sud, lors d'une assemblée tenue hier soir, à Ville Saint-Georges, et qui ne regroupait que quelque 140 personnes sur une possibilité d'environ 2,300 membres.

D'après ce vote secret, Robert Bourassa est assuré de l'appui de huit députés, Daniel Johnson de quatre députés et Pierre Paradis d'un seul. Trois députés choisis par l'assemblée n'étaient pas présents et huit députés se sont déclarés indécis.

L'un de ces députés indécis, le maire Robert Dutil, de Ville Saint-Georges, a déclaré au SOLEIL qu'il préfère avoir plus d'information sur Daniel Johnson et Pierre Paradis avant de faire son choix et désire s'assurer que Robert Bourassa sera véritablement capable de reprendre le pouvoir à Québec.

De son côté, M. Hermann Mathieu s'est dit satisfait de la manière dont le choix des députés a été fait car, selon lui, la rencontre d'hier soir ne laissera pas de cicatrices parmi les militants libéraux de Beauce-Sud, comme ce fut le cas en 1978.

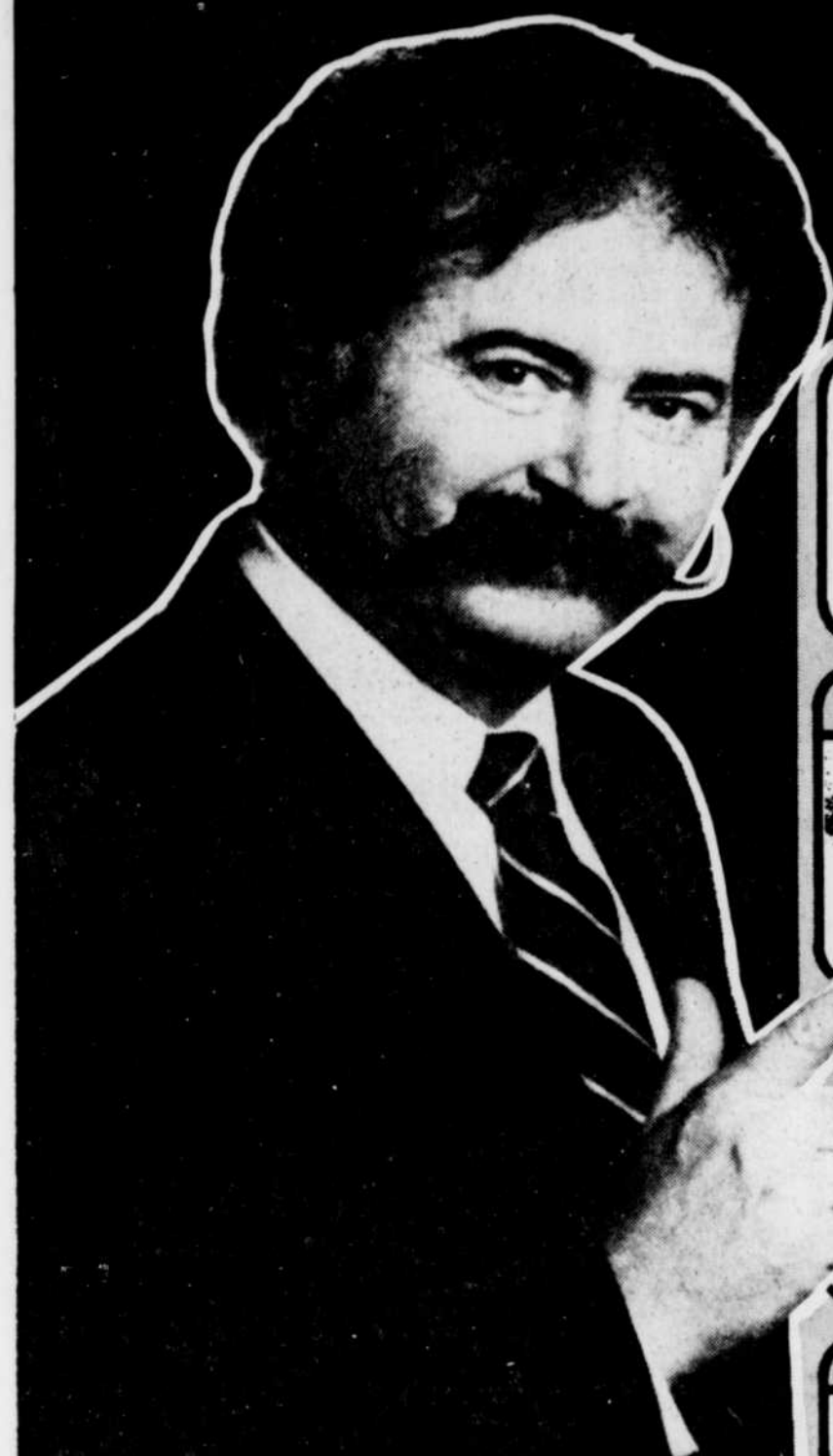
Ceci pour dire qu'en 1978 l'exécutif de l'Association libérale de Beauce-Sud, lors du choix des députés, avait été évincé par une "slate".

Pour éviter la répétition d'un tel événement, l'association a proposé aux militants une liste de candidats dont neuf membres de l'exécutif. Tous les noms suggérés ont été retenus.

Au niveau des jeunes âgés de moins de 25 ans tant du côté des hommes (4 députés) que des femmes (4 députées) ainsi que chez les femmes (8 députées), le choix a été unanime, alors que chez les hommes, les huit personnes sur la liste ont été élues sans trop d'opposition.

C'EST L'GRAND BRANLE BAS D'FÊTE C'EST LA VENTE ANNIVERSAIRE

chez Ti Frère



TAPIS

TAPIS FINI VELOUTE

100% polyester, très épais et soyeux, les couleurs les plus à la mode.
Prix rég. \$24.99 v.c.
Spécial vente anniversaire
14⁹⁹ 17⁹³
v.c. ou m²

TAPIS SAXONY UNI

Choix de plusieurs couleurs, endos de jute. Idéal pour chambre et salon.
Prix rég. \$9.99 v.c.
Spécial anniversaire
5⁹⁹ 7¹⁶
v.c. ou m²

CARPETTES

Grandeurs et motifs assortis. Prix rég. jusqu'à \$89.99 chs. Super-spécial à partir de
39⁹⁹ ch.

TAPIS DE PASSAGE

100% nylon, 5 motifs différents, 27" ou 36" de large.
A partir de **6⁹⁹ 8³⁶**
v.c. ou m^l

PRELARTS

Sans cirage. Le plus grand choix à Québec.
Valeur rég. jusqu'à \$22.99 v.c.
A partir de
3⁹⁹ 4⁷⁷
v.c. ou m²

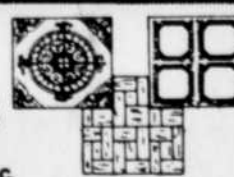


TAPIS COMMERCIAL

100% nylon, endos de jute, idéal pour sous-sol, escalier et cuisine.
Prix courant \$8.99 v.c.
Spécial d'inventaire
4⁹⁹ 5⁹⁶
v.c. ou m²

CERAMIQUE

J'ai un très grand choix de céramique en magasin.
Prix à partir de
89^c p.c.



LIQUIDATION

TAPIS GAZON

6' ou 12' de large, choix de plusieurs couleurs.

20%

de réduction additionnelle sur le prix déjà en spécial.

TAPIS STYLE BERBER

Quelle aubaine, un tapis très à la mode, deux couleurs naturelles. Idéal pour chacune des pièces de la maison.
Prix rég. \$10.99 v.c.
Super-spécial
7⁹⁹ 9⁵⁵
v.c. ou m²

ENSEMBLES DE DOUILLETES

Belle collection d'édredons, lavables, comprenant cache-crochets et volant de lit. Grand choix de couleurs et de motifs. Grandeurs simple et double.

Prix régulier jusqu'à \$199.99
Prix "Ti-frère"
69⁹⁹

GRATUITS:
Oreillers gratuits avec tout ensemble de douillettes.

TOILES

Au plus bas prix à Québec

Toutes les grandeurs en magasin. Stores de toile 100% opaque, 3 épaisseurs, lavables.

UNIS		FRANGES	
Grandeur	Notre prix	Grandeur	Notre prix
28 x 54	\$ 7.49	37 x 70	\$13.49
37 x 70	\$ 8.99	43 x 70	\$16.99
43 x 70	\$11.99	49 x 70	\$21.49
49 x 70	\$15.99	55 x 70	\$24.99
55 x 70	\$17.99	64 x 58	\$34.99
64 x 58	\$26.49	64 x 70	\$37.99
64 x 70	\$29.99	73 x 58	\$39.99
73 x 58	\$30.99	73 x 70	\$43.99
73 x 70	\$34.49	85 x 70	\$65.99
85 x 70	\$53.49		

30% de rabais sur stores faits sur mesure.
Nous coupons vos stores pendant que vous attendez.

STORES VERTICAUX

JUSQU'À 60% DE REDUCTION sur stores verticaux et horizontaux en magasin. Le champion des stores à Québec. Qualité P.V.C. Disponibles en couleurs: blanc, voire et tan. Toutes les grandeurs en inventaire.

48" x 48" Super-spécial	59 ⁹⁹	84" x 84" Super-spécial	84 ⁹⁹	96" x 96" Super-spécial	149 ⁹⁹
60" x 48" Super-spécial	69 ⁹⁹	84" x 96" Super-spécial	129 ⁹⁵	120" x 96" Super-spécial	169 ⁹⁹
75" x 48" Super-spécial	73 ⁹⁹	96" x 84" Super-spécial	139 ⁹⁹	144" x 96" Super-spécial	199 ⁹⁹

VERTICAUX EN "ALUMINIUM"

Choix de 4 magnifiques couleurs en magasin.
48" x 48" Super-spécial
75" x 84" Super-spécial
84" x 84" Super-spécial
79⁹⁹ 129⁹⁹ 149⁹⁹

VERTICAUX EN TISSU

pour porte-patio
75" x 84" Super-spécial
84" x 84" Super-spécial
139⁹⁹ 159⁹⁹

COUVRE-LITS

Un choix varié, 100% polyester, lavable.
Prix régulier jusqu'à \$69.99
A partir de
15⁹⁹
Chacun Lit simple ou double

RIDEAUX PASSE-TRINGLE

Choix de 15 coloris, lavables.

Grandeurs: 60" x 84" 60" x 95"

Régulier \$24.99 Super-spécial

12⁹⁹
le panneau

DRAPS DE Wabasso

50% polyester, 50% coton
Ensemble complet 1re qualité.

Simple Double Queen

17⁹⁹ 24⁹⁹ 31⁹⁹

RIDEAUX DE DOUCHE

Beau tissu, 100% polyester, beau motif floral. Couleurs: bleu, or, rose et rouille.

Rég. \$39.99

(Fenêtre aussi disponible)

Super-spécial

11⁹⁹

TAPISSERIE

LA FOIRE DE LA TAPISSERIE DE "TI-FRÈRE"



jusqu'à **90%** de réduction décorunik

Plus de 60,000 rouleaux en magasin. Le plus grand centre de tapisserie à Québec.

99^c GRAND CHOIX, Styles et couleurs variés. Le rouleau simple. (Disponible en rouleau double)

TAPISSERIE POUR ENFANTS Grand choix de modèles et de couleurs, pré-encrevés, lavables. Régl. \$8.99 le rouleau simple. Spécial le rouleau simple **4⁵⁰**

SPECIAL 2 POUR 1 Achetez 1 rouleau double et obtenez en un gratifié un rouleau simple. Sur marchandise sélectionnée.

CHOIX DE 36 MODELES différents, pré-encrevés, lavables. Régl. \$8.99 le rouleau simple. Spécial le rouleau simple, lavable, chaudière en magasin **6⁹⁹**

TAPISSERIE FINI TOILE Prix rég. \$27.88 le rouleau simple. Spécial le rouleau simple. Grand choix de couleurs, marchandises en magasin **4⁹⁹**

MODELE STRIPOVIN Choix de 15 modèles et plus, lavables, pré-encrevés, régl. \$8.99 le rouleau simple. Spécial le rouleau simple **4⁵⁰**

TAPISSERIE MURALE Les modèles les plus récents, grandeurs variées, faciles d'installation. Économisez jusqu'à **25%**



- Ma Devise:
Acheter en quantité et qualité et vous en faire profiter
- Mes garanties sont uniques "à la Ti Frère"
- Lorsque vous viendrez, demandez Ti Frère

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS, ON VOUS REMET LA DIFFERENCE PLUS 10% DE LA DIFFERENCE



215, boulevard Hamel (Face à l'Hôpital Christ-Roi) 681-6023

DOSSIERS



LA COLOMBIE-BRITANNIQUE UNE PROVINCE EN COLÈRE

-3-

Michael Walker exulte. La Colombie-Britannique pourrait devenir la tête de pont canadienne, le laboratoire, de la pensée néo-conservatrice au pays. Il trouve cependant que les récentes initiatives controversées du gouvernement Bennett sont encore trop timides.



roger
bellefeuille

Michael Walker est le directeur du Fraser Institute, dont le siège est à Vancouver. Organisme privé à but non lucratif, l'institut, dont l'un des collaborateurs, A.A. Walters, est conseiller en matière de politiques économiques auprès de la première ministre britannique, Margaret Thatcher, propage l'évangile de la libre entreprise, de l'initiative individuelle et du repli de l'intervention étatique.

Le Fraser Institute n'est pas étranger à la volée de mesures restrictives du dernier budget. M. Walker admet volontiers que le premier ministre Bill Bennett l'a personnellement invité à rencontrer les membres de son cabinet à deux reprises, dont une séance de trois jours où chacun des titulaires de ministère a retroussé ses manches afin de préparer l'opération dégraissage.

Deux lignes directrices, complémentaires, se dégagent de l'action gouvernementale, précise l'économiste Walker. Des compressions budgétaires, certes. Mais en plus, une redéfinition du rôle de l'Etat. "Jusqu'où le gouvernement doit-il s'impliquer pour régler les problèmes quotidiens de ses commettants?"

Bien des gens, croit-il, auraient réagi moins violemment au menu budgétaire et législatif, s'ils avaient su que le coût de l'emprunt effectué cette année par leur gouvernement pour son administration courante équivaut à \$600 par habitant, ou à \$2.400 pour chaque famille de quatre personnes.

Michael Walker est formel: les médias ont donné une vision tronquée de la réalité, étant beaucoup plus à l'écoute de groupes "vociférants", désireux de masquer la réalité au bénéfice de leurs intérêts immédiats.

Pourquoi une telle clameur populaire? Parce que le gouvernement Bennett, à l'instar de l'administration Lévesque, au Québec, s'est attaqué de front à la plus puissante faction dans cette province, la fonction publique.

"Si le gouvernement, soutient-il, ne s'était limité qu'à la réduction de 25 pour 100 des effectifs de la fonction publique, l'appui populaire à cette mesure aurait été massif."

Mais il y a eu d'autres intentions de coupures et l'abolition de services et de programmes qui ont soulevé les hauts cris et l'indignation. Des mesures à incidence très "émotive", lance le directeur du Fraser Institute, qui donne l'impression que la Colombie-Britannique est au seuil d'une époque de "grande noirceur".

Des félicitations

Ainsi en est-il des mécanismes de protection des droits de la personne. "Le gouvernement Bennett devrait être félicité pour son geste." M. Walker croit que la Commission des droits de l'homme de la Colombie-Britannique, mise sur pied par les néo-démocrates, a abusé de son mandat, à des fins d'avantage politiques bien souvent qu'humanistes.

Quelques exemples à l'appui de sa thèse:

— une cause inscrite contre un club de golf dont une journée, en fin de semaine, était réservée uniquement aux membres masculins;

— une scierie condamnée à \$100,000 en dommages pour refus d'engager une femme qui ne parlait pas anglais;

— un couple poursuivi pour avoir fait publier une annonce demandant des chambreurs de foi chrétienne seulement.

Chroniqueurs, journalistes, commentateurs ont passé sous silence ces excès, préférant dénoncer "le fascisme" du gouvernement Bennett, lance cet apôtre de la libre entreprise.

Même discours sur l'abolition de la Régie du logement et du contrôle des loyers. Le Fraser Institute a déjà publié cinq ouvrages sur le contrôle des loyers. "Une mesure dévastatrice responsable en grande partie de la détérioration de vastes parcs immobiliers." En vigueur depuis 1975 en Colombie-Britannique, cette mesure serait responsable d'un déficit de quelque 3 pour 100 dans le taux d'occupation des appartements, soutient Michael Walker.

Approche de même farine concernant les soins de santé. Le gouvernement ne doit pas plus intervenir directement, comme producteur de services, qu'il ne le fait en matière d'habitation ou de nourriture. "Bien sûr, personne ne doit être privé de soins médicaux pour des motifs économiques." Une fois cet objectif reconnu, le jeu de l'offre et de la demande doit s'exercer. Les médecins devraient être libres de charger les honoraires qu'ils veulent, le consommateur devant juger s'il reçoit une juste compensation financière, soit par le biais d'assurance individuelle ou de groupe, soit par une aide de l'Etat.

"Une société peut assurer à ses membres l'accès au logement, aux soins de santé, aux services sociaux, à l'éducation, à une alimentation suffisante, sans que l'Etat n'intervienne directement dans la production de ces biens et services."

Enfin, le directeur du Fraser Institute croit que le gouvernement n'est pas allé assez loin dans son projet de réforme du système de soins de santé. Il préconise la double facturation, un système favorisant la concurrence entre praticiens, la possibilité de magasinage pour le patient. Dans la même veine que l'administration Reagan et dans la foulée de Mme Thatcher.

Le credo triomphant de la nouvelle droite



Frank Howard, leader parlementaire du NDP.



Les manifestations de rue sont appelées à se multiplier d'ici les prochaines semaines en Colombie-Britannique, l'opposition officielle comptant sur l'opposition extra-parlementaire pour faire reculer le gouvernement sur certains points de son programme législatif.



M. Jim Chabot, secrétaire de la province et ministre des Services gouvernementaux.

L'opposition mise sur les manifestations de rue

Frank Howard est un vieux routier de la politique en Colombie-Britannique. Néo-démocrate, il a surtout connu les bancs de l'opposition. Il est aujourd'hui leader parlementaire. Tête blanche, voix grave, allure décontractée.

A son avis, les termes "programmes de restrictions" appliqués aux politiques actuelles du gouvernement Bennett, traduisent mal la réalité ou les véritables intentions ministérielles.

Une orientation de plus en plus nette se dessine du côté gouvernemental depuis deux ou trois ans: une volonté évidente de concentrer de plus en plus de pouvoirs entre les mains de l'administration provinciale. En conséquence, moins de marge décisionnaire aux administrations auxiliaires, qu'il s'agisse des commissions scolaires ou des municipalités.

Complémentaire à cette centralisation des pouvoirs, un rapprochement marqué entre deux pôles: le milieu politique et celui des affaires ou du monde corporatif. De telle sorte, explique Frank Howard, que le pouvoir politique devient une extension des grandes sociétés commerciales. Au bénéfice d'abord de celles-ci.

"Les multinationales se fichent éperdument des problèmes sociaux; ce qui compte pour elles ce sont les dividendes."

A cet égard, le démantèlement de la Commission des droits de la personne ne doit pas être perçu comme une mesure d'économie. La défense et la protection des droits fondamentaux, constate ce néo-démocrate, deviendront l'affaire de gens qui, en première instance, sont à la source même des problèmes de cette nature. "Un pur non-sens", tranche-t-il.

Briser la glace

Que le gouvernement Bennett et le monde des affaires et de la grande entreprise marchent la main dans la main, il n'y a aucun doute dans la tête du député Howard. Il en a comme preuve récente le dernier bulletin d'information de l'industrie minière "Mining Review" (juillet-août 1983). Le bulletin rappelle avec ostentation l'effort électoral de l'industrie minière — la deuxième ressource naturelle en importance après les produits de la forêt dans cette province — en faveur des troupes créditistes. Sur une affiche, on peut lire: "Congratulate Social Credit... from the Mining Information Fund".

Ce qui est inquiétant, note Frank Howard, c'est que dans tout mouvement politique extrémiste, c'est toujours le premier pas qui coûte. Si la manœuvre réussit d'autres groupes n'hésitent pas ensuite à emboîter le pas.

Le leader parlementaire néo-démocrate ne sait trop si le gouvernement Bennett a agi d'une façon irréfléchie ou délibérée. "Il aurait pu se contenter de compressions budgétaires et de deux ou trois projets de loi." Mais en livrant en vrac tout le paquet, comme il l'a fait le 7 juillet, il ne peut alors dissimuler ses véritables mobiles. A moins qu'il ne

s'agisse d'une feinte. Adopter une position extrême dans un premier temps, faire face à l'opposition, donner l'apparence de reculer en faisant des petites concessions à gauche et à droite, des heureux ici et là, tout en conservant, en bout de ligne, l'essentiel.

Pour le moment, l'opposition parlementaire n'a d'autre recours que l'obstruction systématique (filibuster) pour entraver la route au côté ministériel.

L'opposition néo-démocrate compte beaucoup sur l'appui des forces syndicales et d'autres groupes communautaires. "Sans cette protestation dans la rue, nous ne pourrions tenir longtemps sur le plancher de l'Assemblée législative."

Frank Howard croit que le gouvernement pourrait être amené à fléchir si jamais le vent de mécontentement venait à souffler avec force, non seulement sur le secteur public, mais sur l'ensemble du secteur privé. Le monde patronal et celui des investisseurs pourraient devenir nerveux.

Si le rapport du ministre des Finances pour le premier trimestre fait état de revenus plus élevés que prévu, la dernière analyse du Conference Board est plutôt sombre. L'organisme avait d'abord prévu une bonne reprise en Colombie-Britannique cette année et l'an prochain. Toutefois, les taux d'intérêt hypothécaire élevés aux Etats-Unis ralentissent la construction domiciliaire. Et la province du premier ministre Bill Bennett est une bonne exportatrice de bois outre-frontière.

Analyse

Le Boeing sud-coréen

L'habile silence de Youri Andropov

MOSCOU (AFP) — Près de deux semaines après la destruction d'un Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, la plus haute autorité politique du pays, M. Youri Andropov, garde le silence.

Les explications de Moscou ont été fournies successivement par une information, puis un texte autorisé de l'agence officielle Tass, une déclaration du Conseil des ministres et enfin, lors d'une conférence de presse vendredi dernier, par de hauts responsables de l'armée, du parti et du gouvernement.

Le chef du Parti communiste et de l'Etat, président de surcroît du Conseil de défense, n'a pas pris la parole et a laissé aux instances inférieures la tâche d'exposer la version soviétique des faits.

Premier avantage, notent les observateurs, M. Andropov prend soin de se distinguer par sa retenue de ce que la presse soviétique appelle les vociférations du président Ronald Reagan dans l'affaire de l'avion.

Il souligne de ce fait implicitement que pour le Kremlin le drame de Sakhaline, qui a fait 269

M. Youri Andropov, le numéro un soviétique, garde un silence étonnant sur l'affaire du Boeing sud-coréen abattu il y a deux semaines dans l'espace aérien de l'URSS. En fait, ce silence est habile. Il laisse au président Reagan le monopole des cris et des grincements de dents. Il donne à ses compatriotes la preuve que le pays est bien défendu, son système de défense fonctionnant sans autre intervention que militaire, conformément aux lois soviétiques en vigueur. L'Agence France-Presse fait le point.

morts dans la nuit du 31 août au 1er septembre, ne justifie pas dans la situation actuelle une prise de position au plus haut niveau.

Ainsi le mutisme du numéro un vient à l'appui de la thèse soviétique: pour Moscou le tapage de Washington confirme que la Maison-Blanche est bien à l'origine de la provocation. L'URSS à contrario estime avoir uniquement défendu ses frontières sacrées et, après avoir fourni les explications requises, n'a rien à ajouter, pour l'heure tout au moins.

Conforme à la loi

Un second avantage se situe, pour les observateurs, dans le domaine intérieur. Par son silence même, M. Andropov apporte à ses compatriotes la preuve que le système de défense fonctionne sans intervention autre que militaire. L'armée, sourcilieuse de ses prérogatives et très puissante en URSS, a effectivement agi conformément aux textes de loi en abattant le Boeing.

Il se distingue en cela de Nikita Khrouchtchev qui, d'après ses mé-

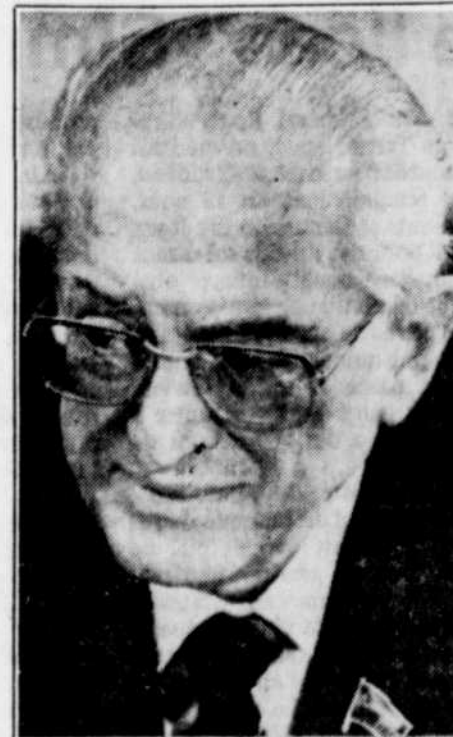
moires, avait pris personnellement la décision de faire abattre en 1960 un avion espion américain U-2 qui survolait le territoire soviétique.

Le silence du numéro un soviétique peut toutefois être rompu, s'accordent à penser les analystes occidentaux.

Il suffirait pour cela, estiment-ils, que change la situation, intérieure ou extérieure, qui l'a conduit à opter pour la retenue.

Sur le plan international notamment, une des raisons qui pourraient pousser M. Andropov à finalement prendre la parole serait, aux yeux des observateurs, une incidence de l'affaire de l'avion sur l'une des grandes négociations de désarmement.

La propagande soviétique a en effet toujours mis l'accent sur le fait que la conférence de Genève dont dépend pour Moscou l'avenir de l'humanité ne saurait pâtir de l'affaire d'espionnage exploitée par la Maison-Blanche.



M. Youri ANDROPOV

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Un "virage psychologique" à Laval



raymond
giroux

L'université Laval entreprend, timidement peut-être mais avec bonne volonté, une nouvelle année que le recteur, M. Jean-Guy Paquet, oriente sous le signe du "virage psychologique". L'université se veut en outre de plus en plus présente dans la région grâce notamment à sa participation au sommet socio-économique de la capitale, à la fin du mois, comme M. Paquet le rappelait dans son allocution de la rentrée, hier.

Cette participation active s'est déjà concrétisée par la création, le printemps dernier, du GATIQ, le Groupe d'action pour l'avenir technologique et industriel de Québec. Cette initiative regroupait, outre l'institution, le Centre de recherche industrielle du Québec, la Société Inter-Port, la Chambre de commerce et l'Institut national de la recherche scientifique.

Le GATIQ commence déjà à produire quelques retombées concrètes par la mise sur pied, dans le cadre du sommet, d'un bureau permanent qui aura la tâche de promouvoir la collaboration entre le mon-

de de l'industrie, celui des affaires et celui de la recherche, d'assurer des effets sur l'industrie locale de la forte concentration de chercheurs qu'on retrouve dans la région, et de tenter d'attirer de nouveaux centres de recherche.

L'université, en collaboration, propose également au sommet quelques projets ponctuels qui comptent parmi les plus intéressants et les plus prometteurs de l'énorme cahier des propositions d'action: rappelons simplement la création d'un consortium de recherche dans le domaine de la biomasse, d'un laboratoire de biotechnologie végétale, d'un institut d'optique et d'un centre de recherche en bureautique et en optique.

Il n'y a là rien de très nouveau en soi, et l'université ne fait que monter, dans un sens, dans le train du virage technologique. Les investissements, qu'ils soient portés au budget de Laval, du CRIQ, de l'INRS ou du Conseil national de recherches du Canada, proviendront dans l'ensemble des fonds publics.

Mais il faut admettre que toute recherche de pointe, au départ, toute nouvelle aventure technologique, surtout dans un pays à économie de filiales comme le Canada, doit recevoir l'appui des gouvernements et des institutions d'enseignement: aucun groupe privé québécois, actuellement, ne peut donner l'im-

pulsion nécessaire à ce nouveau départ. Il faudra seulement veiller à ne pas étouffer les initiatives personnelles qui perceront dans la foulée des développements possibles.

Y a-t-il là matière à crier au virage psychologique? Pas encore. Les intentions exprimées par le recteur et les actions des professeurs de l'université qui ont participé activement aux tables de concertation préparatoires au sommet indiquent une volonté de descendre de leur traditionnelle tour d'ivoire intellectuelle.

Que l'université accepte de partager son siège au sommet avec d'autres intervenants, et qu'elle abandonne son drapeau personnel pour un titre moins prestigieux comme "Recherche et développement", manifeste de plus une certaine humilité bien placée, même si ses partenaires à table ne sont pas des simples quidams.

Il faudra quand même aller plus loin, ne pas se fier à la révision des statuts de l'institution pour attendre à court terme une démocratisation accrue de ses centres de décision, une remise en question de la sacro-sainte autonomie universitaire et du principe du jugement par les pairs si cher aux professeurs et administrateurs.

Les idées neuves comme le programme de formation en technologie supérieure mis sur la planche à dessin, donc possiblement en place dans deux ou trois ans, se décident encore à la pièce. M. Paquet affirmait hier qu'un groupe de travail formé d'universitaires et de représentants d'entreprises petites et grandes allait se pencher sur le projet.

Mais ces interlocuteurs valables ne participent pas à l'orientation générale de l'université. Leur action se fait sur demande, sans aucune politique globale de présence active du milieu. Porte-parole des syndicats ou des groupes socio-économiques n'ont aucune voix autonome au conseil de l'université, si ce n'est par l'entremise des personnes nommées par le gouvernement.

Il ne suffit pas de se montrer théoriquement intéressé, de dire qu'il y a là une voie qui mérite d'être explorée, comme l'a fait le recteur en conférence de presse. Si l'université affirme son intention de s'enraciner de plus en plus dans son milieu ambiant, elle doit accepter une présence croissante de représentants de l'extérieur dans sa propre structure.

Ce débat, qui remet en cause une longue tradition d'autarcie intellectuelle, ne peut se régler d'un trait de plume. Mais l'université doit admettre que le virage psychologique va dans les deux directions: elle s'intègre au milieu, et s'enrichit de voix nouvelles en son sein.

bloc-notes

Une rue aux piétons

Ce n'est pas seulement la rue Saint-Jean entre les murs mais tout le Vieux-Québec qui devrait appartenir aux piétons. L'histoire de la capitale a trop souvent ostracisé les rêveurs de sorte qu'aujourd'hui on se retrouve dans un quartier unique, certes, mais qui perd progressivement de son âme au profit d'un peu tout le monde et de personne.

La responsabilité d'un tel état de choses est collective. Ce ne sont ni les citoyens du Vieux-Québec — ceux qui ont le courage d'éluder les outrages de la modernité — ni les commerçants, ni les policiers, ni la ville de Québec qui doivent essayer seuls l'opprobre de certains.

La civilisation de l'automobile, avec ses bienfaits et ses excès, a partout imposé sa loi dans ce joyau de la capitale, cette presque France de l'Amérique. Notre mentalité nord-américaine de laisser-faire a hypothéqué, avec l'usure du temps, tout plan d'ensemble urbanistique

plus respectueux de l'habitat humain.

On peut difficilement revenir en arrière pour le bonheur des nostalgiques. En revanche, on doit aménager le quartier en fonction d'un avenir moins impersonnel et plus rentable parce qu'il tablait sur le dépaysement des citoyens québécois et étrangers. Que des restaurateurs allient le rêve aux affaires en suggérant de redonner la rue Saint-Jean aux piétons, c'est déjà une preuve de maturité qui requiert la poursuite d'un vrai débat public en vue d'un consensus et d'une politique enfin cohérente à ce sujet à l'hôtel de ville.

Les autorités ne peuvent plus fermer et ouvrir une rue d'une année à l'autre à la circulation automobile. Qu'on se branche une fois pour toutes en se rappelant que la marche ne tue personne et que le transport en commun est sous-utilisé à Québec!

Jacques DUMAIS

Vérificateur neutre

Apparemment avec l'accord du vérificateur général de la ville de Québec, l'administration du maire Jean Pelletier a délégué trois de ses conseillers dans le but de "réviser et discuter le rapport annuel du vérificateur avant son dépôt au conseil municipal".

En apparence banale, cette initiative est dangereuse car elle peut effectivement, comme le souligne l'opposition du Rassemblement populaire, travestir la neutralité d'un professionnel des finances publiques.

Tant à Québec qu'à Ottawa, les rapports annuels du vérificateur général sont soumis tout de go à l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale et des Communes. Ils comportent parfois des chapitres féroces contre des dépenses excessives et injustifiées à tel ou tel poste gouvernemental.

Une administration est souvent prise à partie par l'opposition sur la base de documents aussi crus. Elle

n'aime pas cela, bien sûr, mais c'est le jeu de la transparence et de la démocratie. L'administration Pelletier vit elle aussi dans un régime démocratique bien que dans son cas, comme dans celui du roi Jean Drapeau, à Montréal, cette démocratie se résume à un plébiscite une fois à tous les quatre ans.

En assignant des assesseurs partisans autour du vérificateur de la ville, le Progrès civique peut dénaturer son travail et maquiller certaines vérités qu'elle n'aime pas rendre publiques. Ce n'est pas une certitude mais bien une menace tout à fait inopportune.

La ville de Québec doit donc laisser son vérificateur effectuer son travail à l'abri de toute pression subtile et inavouable. Avec son mandat théorique axé sur la protection du public, une corporation professionnelle de comptables devrait même veiller à ce qu'il en soit ainsi.

J.D.

Le "cas" Simmons

Le député libéral Roger Simmons, de Terre-Neuve, ne méritait pas d'accéder au cabinet Trudeau, lors du remaniement du 12 août. Ayant remis sa démission dix jours plus tard pour des raisons soi-disant "personnelles" qu'il refusa obstinément de divulguer lors de nombreuses prises de bec avec la presse, pendant une quinzaine, voici que ce monsieur passe enfin aux aveux devant ses pairs des Communes: il doit répondre à des accusations de fraude fiscale.

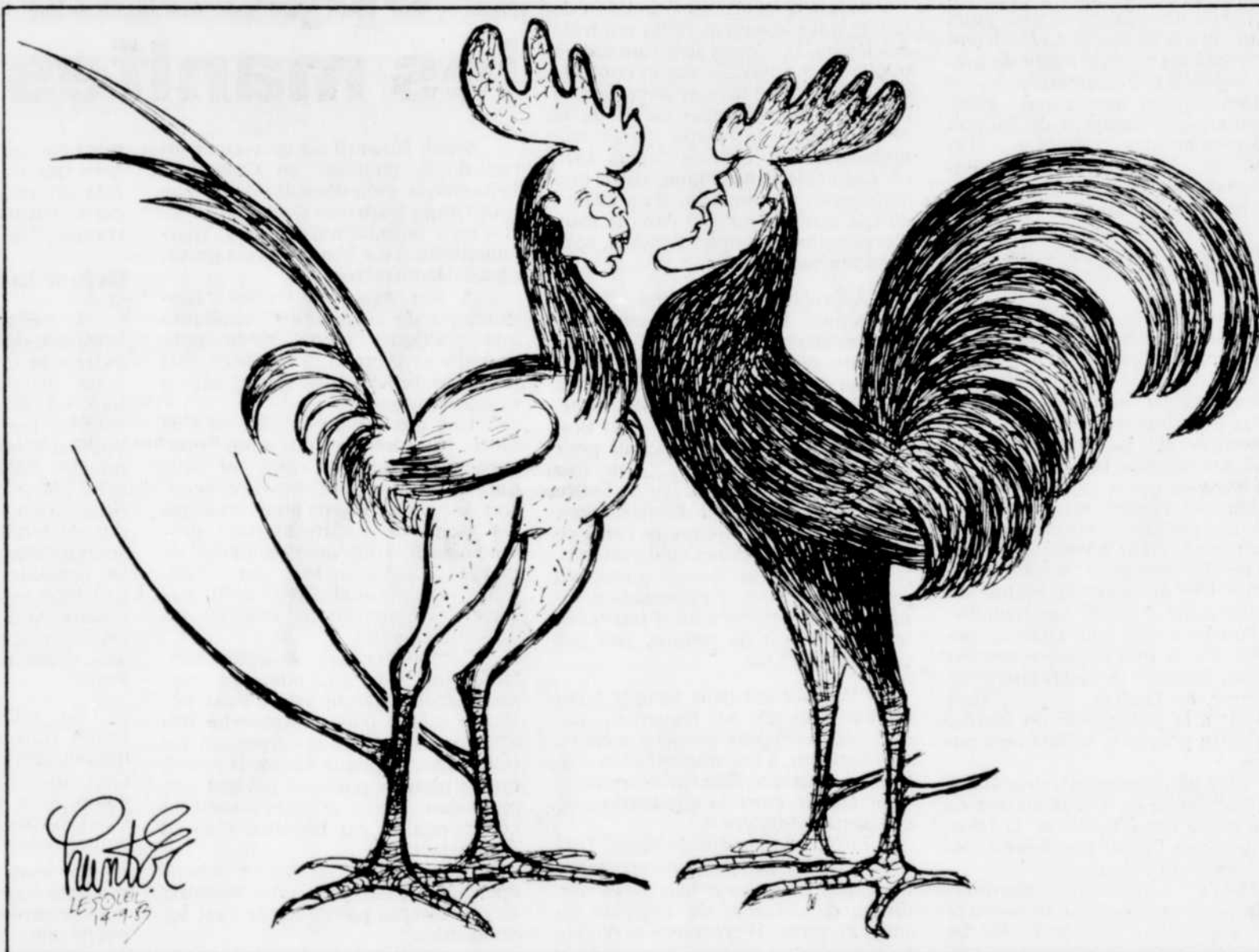
Un ex-ministre des Mines aussi muet témoigne d'un manque de jugement. S'il avait avoué tout de suite au lieu de générer une pléthore de rumeurs dévastatrices pour la qualité de la vie politique et le peu de crédibilité qui reste encore au cabinet Trudeau, l'affaire eût été classée ou presque. Le mutisme de M. Simmons était d'autant moins acceptable qu'au lendemain de sa démission, le journal "Ottawa Citizen" appuyait déjà sur cette hy-

pothèse d'une fraude fiscale appréhendée.

Un particulier peut bien dire que ses difficultés avec le fisc sont de nature privée. Mais un ministre doit au public des comptes transparents selon les règles de l'éthique des gouvernants. M. Simmons avait cru que ces démêlés s'étaient volatilisés au moment où le premier ministre l'invita au sénat. Au vrai, il n'en savait strictement rien et il omet d'en aviser M. Trudeau. Un tel laxisme est imbuvable.

M. Simmons, pour sa défense, n'a que le laxisme institutionnel plus grand encore qui entoure le choix des candidats au cabinet fédéral. Il semble en effet que le premier ministre ne disposait pas d'une fiche préventive au sujet de M. Simmons. Entre le fisc, le ministère de la Justice, la GRC et le cabinet du premier ministre, on assiste sur ce plan à un inquiétant dialogue de sourds.

J.D.



point de vue

Un climat politique qui change

par James RESTON

du New York Times
News Service

WASHINGTON — Le Congrès américain revient de vacances mais cette fois pour faire face à des problèmes n'ayant rien à voir avec le train-train quotidien. On entreprend une fin de session et une année de batailles dans des circonstances différentes pour une élection présidentielle.

Pendant que le Congrès était en congé, le monde évoluait malheureusement dans l'instabilité. Le premier ministre d'Israël, Menahem Begin, quittait la scène dans la tristesse et abandonnait le bourbier libanais à la force internationale de paix — surtout aux Marines américains qui subissent le feu d'une guerre civile où il n'y a plus de gouvernement ni d'espoir de paix.

Désormais, on dénombre des navires de guerre américains à l'intérieur du champ d'artillerie de Beyrouth, des porte-avions au large des côtes des Caraïbes et du Pacifique, une zone de guerre latino-américaine. Le Congrès exigera sans doute des explications à ce sujet.

Mais le principal changement est survenu dans les relations américano-soviétiques, non pas dans les dernières semaines mais à la suite de ces quelques horribles minutes au

cours desquelles 269 personnes sont mortes en mer sous l'impact de missiles soviétiques. Chacun peut seulement imaginer l'ampleur de leurs cris de détresse.

On ne doute pas que d'autres vies encore soient perdues en Afghanistan, au Sud-Est asiatique et en Amérique centrale dans cette bataille démente entre les géants nucléaires pour le pouvoir et des intérêts stratégiques. Mais le drame du "747" demeurera inoubliable, longtemps après que s'effaceront d'autres outrages à la décence humaine.

Tout cela a certainement modifié le climat politique à Washington et dans le monde. Les relations entre les États-Unis et l'URSS se sont détériorées d'une manière que ne voulait sûrement pas le nouveau gouvernement de Youri Andropov.

Le drame du "747" embarrasse les leaders des mouvements pacifiques. Il augmente sans doute les chances de la Défense américaine de voir son budget augmenter notamment pour son appropriation du controversé missile MX. L'hécatombe garantit très certainement la mise en place de dispositifs nucléaires américains en Allemagne de l'Ouest, en Grande-Bretagne et en Italie. Il aide également à la réélection du président Reagan, ce qui ne figurait présument pas dans les objectifs majeurs de M. Andropov.

En dépit de tout cela, subsistent quelques éléments de consolation. Reagan est demeuré stable dans cette crise. Il parle fermement mais agit avec prudence, ce qui rend ses faucons furieux mais qui est mieux que tout le reste.

Aussi, les Soviétiques détruisent l'illusion populaire selon laquelle ils sont les meilleurs propagandistes du monde, ayant démontré par cette tragédie aérienne que leur philosophie est celle du pire.

Un aspect moins consolant réside dans le fait que cette tragédie étant perçue de manière si grossière par Moscou et si contraire à ses propres intérêts politiques, chacun se demande maintenant si M. Andropov détient les rênes du pouvoir ou si les commandants de l'armée soviétique dominent le pays comme l'illustre ce plus récent événement qui endommage tant la crédibilité de l'URSS dans le monde.

Alors qu'en est-il maintenant? D'aucuns suggèrent de retourner à Genève afin de soulever à nouveau la question principale du contrôle des armes nucléaires. Ce peut être le seul endroit où les Russes entreprendront des actions spécifiques susceptibles de convaincre le président Reagan et le Congrès qu'ils veulent contre tout retour à la guerre froide. La

poursuite du présent match d'insultes à l'Assemblée générale des Nations-Unies, à New York, ne sera d'aucune utilité. L'ONU peut même empirer les choses. Mais une requête majeure de Moscou pour une autre "marche dans les bois" afin d'en arriver à un compromis nucléaire pourrait changer la perception de Washington.

Ce sont là des hypothèses dominantes dans la capitale américaine avant une élection présidentielle. Elles diffèrent donc des préoccupations politiques des derniers mois.

Au début de l'été, l'attention portait surtout sur la reprise de l'économie. Il s'agit toujours du problème politique dominant. Toutefois, entre le Jour du Souvenir et la Fête du Travail, les démocrates ont fait solidement le plein de leurs constituantes et de leurs politiques, laissant les républicains en butte au désenchantement des fermiers, des chômeurs de l'industrie et des électriciens.

Un automne politique long et chaud s'annonce après un été vapoureux. Une période fertile en questions différentes et en personnalités politiques changeantes. Tout le monde attend de voir si Reagan plongera à nouveau à l'aide d'un dur programme antisoviétique ou s'il s'appliquera plutôt à bien mener les pourparlers de Genève...

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Papa, tu avais pourtant promis!

Deux cent soixante-neuf personnes sont mortes. C'est révoltant. Horrible.

Et pourtant... Ce n'est pas assez, semble-t-il. On fait des déclarations anti-soviétiques. On annule les vols de leur compagnie aérienne. On boycotte leurs navires. On manifeste violemment devant les ambassades. On annule les représentations du Cirque de Moscou...

Je ne suis jamais allé au cirque. En mai, un petit enfant me tire par la manche et me regarde tendrement:

— "Je veux aller au cirque!" Vous qui avez des enfants, vous qui en êtes un encore peut-être, je vous pose la question: qu'y a-t-il de plus merveilleux que de faire plaisir à un enfant? Une journée à la plage, à l'expo, au zoo ou au cirque. Voyez leurs grands yeux pétillants de joie aborder par flots plus de bonheur que semble pouvoir en contenir leur petit corps...

Et voilà que ces mêmes grands yeux se tournent vers vous embués de larmes et la douce voix étranglée de sanglots vous dit:

"Papa, pourquoi on ne va plus au cirque?"

Oh! bien sûr, c'est habile de dire que le Cirque de Moscou a annulé sa tournée. Ainsi, on oubliera vite que les villes où il devait se produire ont commencé par annuler les représentations.

"Maman, pourquoi le cirque ne vient pas?"

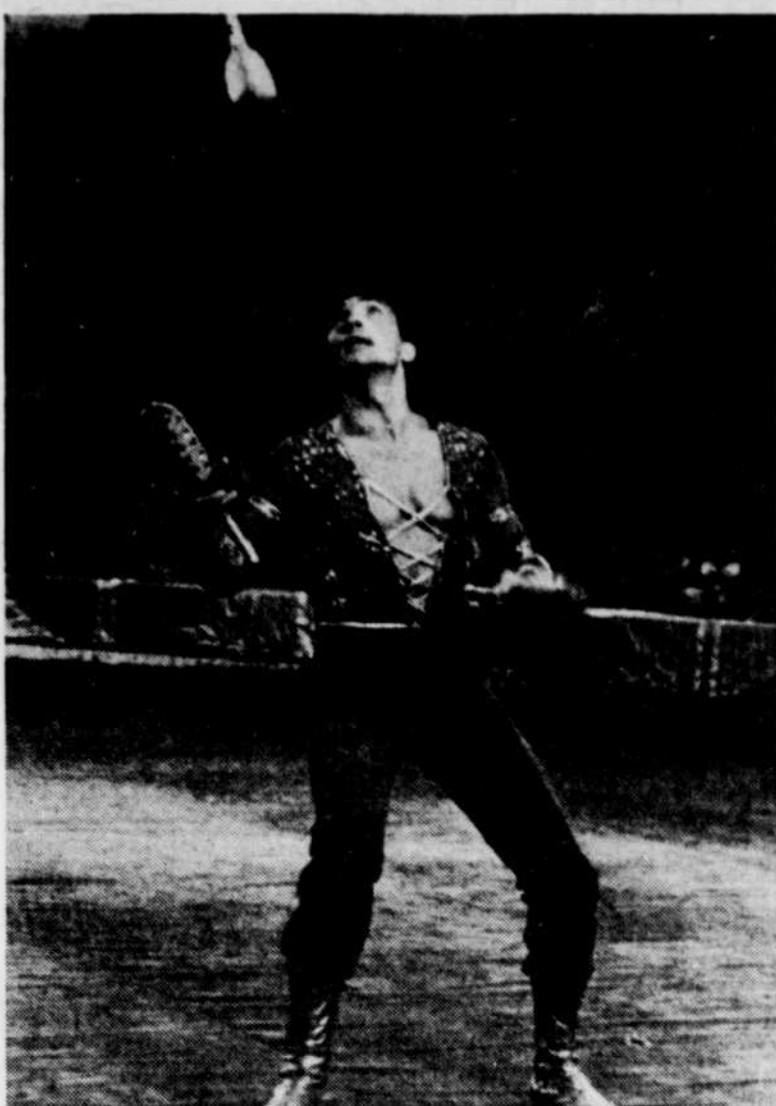
A Québec seulement, plus de 15,000 enfants grands ou petits ont acheté à l'avance leur billet! 15,000 enfants, ces véritables légataires de la planète ont fait connaître leur réaction, leur petite voix tremblante d'incertitude:

"Je veux voir le cirque!"

Qui est-ce qu'on punit par ces représailles à peine animales? Les Russes? Mon œil! Répondez donc seulement comme 15,000 parents de Québec ont eu à le faire cette semaine, à cette bouche qui s'ouvre entre deux petites joues mouillées de larmes et qui accuse:

"Mais papa, tu avais promis qu'on irait au cirque!"

Pierre Berrigan,
Neuville



Ça et là

Beauceville a tout perdu

Eh bien! Le sort en est jeté en ce qui concerne le dossier de fusion des hôpitaux de la Beauce. Beauceville perd tout, Saint-Georges obtient tout.

Les vainqueurs du match publient à grand renfort de lettres-témoins, combien il fait bon vivre à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce. S'il y a confort, il s'agit pour le moins d'un confort "serre" puisqu'on est venu chercher à Beauceville les disciplines médicales existantes pour les compresser à Saint-Georges dans une boîte exigüe et désuète.

Les partisans de la victoire ont tout intérêt à vanter leur salade mais ce n'est pas sûr que la clientèle neutre se sente aussi confortable! Est-ce ce genre de chose que l'on peut qualifier de

meilleure qualité de soins à la population?

Si j'étais dans la peau du ministre des Affaires sociales, je sentirais qu'on s'est foutu de ma tête puisque aucunes directives contenues dans son décret n'a été appliquée. Beauceville n'hérite que des aspects négatifs de la supposée fusion. Toute la population du bas de la Beauce sent l'injustice et en éprouve un malaise et un deuil profond.

Attention aux habiles artisans de toutes les manigances effectuées tout au long du parcours. A trop vouloir tout posséder, on en récolte parfois des conséquences néfastes.

Le Comité des citoyens
de Beauceville
par Anita Poulin Smith

Un test d'inconduite

Lors de mon récent passage au BVAQ, boul. Charest pour l'obtention de mon permis de conduire, j'ai eu l'occasion de côtoyer un phénomène; celui dont dépend le résultat de mon examen pratique. Un "homme" tout simplement impoli, impatient et chez qui la diplomatie était totalement absente.

Tout au long de mon examen j'ai eu droit à des pressions, à des réflexions et à des remarques désobligeantes sur ma façon de conduire qui n'avaient pas sa raison d'être; et ce, tout simplement parce que le rôle de l'examineur n'est pas de critiquer ce que nous faisons, mais uniquement de nous indiquer les directions à suivre. Une fois l'examen terminé nous sommes prêts à entendre une critique de nos erreurs, mais surtout pas lorsque nous sommes au volant. La nervosité de passer l'examen ajoutée à la nervosité de côtoyer un "air bête" nous fait accumuler erreurs sur erreurs. Je pourrais énumérer ici un tas de réflexions stupides auxquelles

j'ai eu droit en passant de ma lenteur exagérée (45 km dans une zone de 50 km maximum), jusqu'à ma façon de stationner apprise à l'école de conduite mais qui n'était pas appréciée de l'examineur ou qui n'était pas sa méthode.

Je ne conteste pas ici le fait que les critères de réussite des examens soient très exigeants. Je crois même qu'il en est très bien ainsi afin de nous assurer une plus grande sécurité sur les routes. Mais je conteste le fait que nous devons "subir" la présence d'un homme qui doit faire un travail qui dépasse ses compétences et qu'il n'a, visiblement, aucun plaisir à exécuter.

Il serait souhaitable que les examinateurs de l'avenir (assez rapproché je l'espère) aient une formation adéquate à leurs fonctions ainsi qu'une connaissance des techniques de conduite qui serait en accord avec ce que l'on apprend dans les écoles de conduite.

Céline Martel
Val-Bélair

Bravo, M. Brunet!

Bravo M. Brunet pour votre médaille de pourfendeur de syndicats! Depuis deux mois, on entend parler de coupures de services, de fermetures d'urgence, de manque de personnel et pas un mot de votre part. A croire que vous seriez mort! S'il avait fallu qu'une seule urgence ferme durant la grève de l'hiver dernier dans le secteur public, on vous aurait vu foncer, tête baissée, l'injonction au bout de votre lance, tel un Don Quichotte des

temps modernes. Bravo monsieur Brunet! Mission accomplie! Continuez à vous taire, on sait de quel côté votre cœur penche. Le gouvernement et les directions des hôpitaux doivent glousser de satisfaction. Vous vous réveillerez aux prochaines négociations, monsieur Brunet, quand il y aura de nouveau quelques syndicats à dépecer.

Jean-Guy Gagnon
Rivière-Beau

L'URSS

Avant qu'il ne soit trop tard...

La naïveté avec laquelle l'Occident semble découvrir soudain la noirceur de l'âme soviétique n'a d'égal que celle avec laquelle il a bien voulu croire que les Syriens se retireraient d'un Liban qu'ils convoitaient ouvertement depuis si longtemps: leur demander de modifier leur

optique équivaut à demander à un requin de respecter les jambes d'innocents baigneurs.

Dans les deux cas, seules les victimes ne se font pas d'illusions, tandis que les démocraties occidentales se gargarisent de pieux souhaits et prennent leurs espoirs pour des réalités.

Les avertissements de Soljenitsyne, comme ceux de feu Béchir Gemayel, s'ils paraissent évidents à leurs populations, sont toujours accueillis par les "départements d'Affaires extérieures" avec une incrédulité sans cesse renouvelée, tout comme si la politique d'ex-

pansionnisme féroce et de méthodes brutales pratiquées par l'URSS et ses alliés contre l'Afghanistan, la Pologne, le Liban... ou les avions sud-coréens, c'était "trop laid pour être vrai!"

Il serait peut-être temps que les démocraties authentiques dont le nombre va en diminuant, prennent conscience que chaque fois que l'une d'entre elles est attaquée en particulier, elles sont toutes menacées en général, et doivent savoir que le bloc soviétique n'aura de répit qu'après avoir asservi tous les peuples du monde.

Point n'est besoin pour autant de déclencher un holocauste nucléaire, mais quand un individu se conduit en sauvage, il n'est bienvenu nulle part. Il suffirait de le lui faire sentir par une politique concertée entre les nations du monde libre. Une pression économique (là où le bât blesse) croissante doit s'exercer sur les dirigeants de l'URSS, en la forçant à se conduire en nation civilisée, à respecter les droits d'auteur et les brevets d'invention qu'elle pille allègrement, à reconnaître la juridiction de la Cour internationale de La Haye qu'elle ignore majestueusement, à respecter les droits de la personne (soviétique ou pas) qu'elle baffouise systématiquement.

nations du monde appuient et maintiennent cette "incarcération".

Que savons-nous en fait du peuple russe sinon que cette stratégie militaire russe l'éloigne de nous.

Laurence Trépanier
Québec

Que sait-on du peuple russe?

(En réponse à la lettre de M. Marcel Coulombe publiée jeudi le 8 septembre.)

Je crois que le geste à l'encontre du B 747 sud-coréen a été dénoncé par des pacifistes au même titre que toute autre attaque commise envers toute autre forme de vie.

Les "pacifistes" s'opposent à toute forme de guerre et de militarisation puisque la guerre sert que des intérêts économiques ou hiérarchiques dissimulés bien souvent sous d'épaisses couches d'idéologies crasseuses.

En fait, que savons-nous du peuple russe de 1983? Il est impossible de ne pas soupçonner qu'un éclatement de l'intérieur en Russie (dissidence) pourrait amener les militaires russes à user de stratégie auprès de leur propre peuple.

En attaquant un avion "ci-

vil", quel coup de force ("coïncidentiel?") pour contraindre son peuple à s'isoler du reste du monde. Le tour est joué, la dissidence étouffée, on consacre son temps à l'avenir à "resserrer les rangs" pour se parer des représailles du "monde libre". Encore le tour est joué. Toutes les

Dans la bonne direction

Après avoir appris la nouvelle concernant l'avion abattu au-dessus de l'île Sakhaline et la mort de ses 269 passagers, je me suis demandé: pourquoi? Pourquoi est-ce arrivé? Toutes ces personnes sont-elles mortes en vain?

Puis j'ai réalisé que du fond de la mer du Japon ces victimes donnaient au monde un message on ne peut plus clair: "C'est assez!"

Quel pas allons-nous faire? Un pas de plus vers l'holocauste

mondial ou un pas dans la bonne direction, c'est-à-dire vers l'union de tous les peuples dans un seul et même but: sauver la planète! Une méganation utilisant son potentiel énorme à la construction d'un monde nouveau, un monde de paix, de justice et d'amour.

Elle en vaut la peine notre Terre! Nous n'en avons qu'une et en plus nous sommes dessus. Alors...

Michelle Desgagnés
Saint-Nicolas

Antoine Hajj
Ville St-Laurent



A la mode
Pour l'automne

Assortiment complet de
VESTONS SPORT
de très belle qualité

Tweed 100% laine
ou imitation de
suède, dans les
nouvelles teintes
pour l'automne.
Grandeurs assorties.

à partir de

99⁹⁵

RETOUCHES
D'AJUSTEMENT
GRATUITES

PLAN MISE DE COTE

STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN RUE ST-VALLIER

LES
VÊTEMENTS

St. Lawrence INC.

95 EST. RUE ST-VALLIER et
LES GALERIES DE LA CAPITALE

Rez-de-chaussée
(Près du magasin
La Baie)

VISA MasterCard

Avec l'achat
d'un de nos
VESTONS SPORT
vous obtenez un
PANTALON
100% POLYESTER
d'une valeur de 24.95
GRATUIT

VENTE CELEBRATION

POUR FETER LA RENOVATION
DE NOTRE
SALON DE FOURRURE!



CONCOURS CELEBRATION REMBOURSEMENT D'UN ACHAT-FOURRURE JUSQU'A CONCURRENCE DE

\$2000

Ce concours est réservé exclusivement aux personnes qui achèteront une fourrure du 14 au 24 septembre 1983. Un bulletin de participation par \$100 de valeur. Règlements disponibles chez Laliberté.

SPECIAL

VISION DE MARQUES RENOMMEES

Pour vous qui désirez un manteau de vision confectionné sur mesure, nous avons sélectionné les plus belles peaux de marques renommées. A l'aide de nos conseillers, vous pourrez choisir la fourrure et le style que vous désirez. Service de dessinateurs d'expérience. Prix les plus avantageux!

\$2799 à \$7499

PALETOTS POUR HOMMES

Paletots en Agneau rasé teint brun, col de Chat sauvage.

\$799

Paletots en Chat sauvage naturel lustré.

\$1299

Paletots en Loutre naturelle long poil.

\$2499

Paletots en Vison dark naturel, peaux allongées.

\$2799

PLAN SPECIAL DE FINANCEMENT POUR L'ACHAT D'UNE FOURRURE

12 MOIS SANS INTERET

SEULE LA TAXE DE VENTE
EST PAYABLE
A L'ACHAT

REDUCTIONS DE \$100 à \$1000 SUR DES CENTAINES DE FOURRURES POPULAIRES

LAPIN Manteaux en Lapin français naturel. SPECIAL CELEBRATION \$449	AGNEAU Manteaux en Agneau rasé teint brun. SPECIAL CELEBRATION \$599	WALLABY Manteaux en Wallaby naturel, peaux allongées. SPECIAL CELEBRATION \$699
NUTRIA Manteaux en Nutria teint brun. SPECIAL CELEBRATION \$899	CASTOR Manteaux en Castor long poil naturel, peaux allongées. SPECIAL CELEBRATION \$999	RAT MUSQUE Manteaux en Rat musqué naturel. SPECIAL CELEBRATION \$1199
CHAT SAUVAGE Manteaux en Chat sauvage naturel lustré, peaux allongées. SPECIAL CELEBRATION \$1549	LOUP Manteaux en Loup naturel, peaux allongées. SPECIAL CELEBRATION \$1599	VISION Manteaux en Vison naturel peaux allongées. SPECIAL CELEBRATION \$1799
LOUTRE Manteaux en Loutre naturelle long poil. SPECIAL CELEBRATION \$2199	VISION Manteaux en Vison naturel, peaux femelles allongées. Pastel, ranch, dark. SPECIAL CELEBRATION \$2799	MANTEAUX COURTS Un choix varié de fourrures et de styles. Offert à prix célébration.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

Quantité limitée dans certains lots.

Corrections d'ajustage gratuites.

Garantie d'un an avec police d'assurance.

Entreposage gratuit la première année.